



CAHIERS
de l'OCEMO

5



**LES RENDEZ-VOUS DE L'OCEMO 2015:
ATELIERS ET CAFÉS-DÉBATS DE LA MÉDITERRANÉE**



**LES RENDEZ-VOUS DE L'OCEMO 2015:
ATELIERS ET CAFÉS-DÉBATS DE LA MÉDITERRANÉE**

Sommaire

	Page
I. L'OCEMO	02
II. Les Cahiers de l'OCEMO	03
III. Les Rendez-vous de l'OCEMO	04
Les Ateliers de l'OCEMO	05
Les Cafés-débats de la Méditerranée	06
IV. Comptes rendus des Rendez-vous 2015	07
Ateliers de l'OCEMO	07
1. La coopération régionale en matière d'énergie et de changement climatique, dans le cadre de l'Union pour la Méditerranée	07
2. L'évolution des villes en Méditerranée : villes rêvées, villes vécues	13
3. L'innovation au service des villes et territoires	24
4. La finance, trait d'union entre les métropoles en Méditerranée	29
Café-débat de la Méditerranée : Entre Méditerranée et mer Noire, la Turquie au carrefour de l'espace méditerranéen	36
V. Perspectives 2016	46

I. L'OCEMO



Mis en place fin 2011, l'OCEMO sollicite, entretient et anime un dialogue nourri entre les différents acteurs économiques de la région Marseille-Provence et de l'espace euroméditerranéen, en centrant sa réflexion, son action, ses programmes et ses projets sur les enjeux d'avenir : d'une part la jeunesse, l'emploi et l'entrepreneuriat et, de façon très liée, le développement économique, d'autre part.

L'ADN originel de l'OCEMO en fait une institution unique car, parmi la trentaine de ses membres, acteurs de la coopération et du développement économique en Méditerranée, la plupart sont des réseaux : sa force et sa richesse reposent sur la diversité de nature et de compétence de ces derniers. La vocation de l'Office consiste à rassembler ces acteurs, à promouvoir leurs travaux et à favoriser leur collaboration en soulignant la complémentarité de leurs missions. Ainsi, l'OCEMO accompagne et met en œuvre des actions favorisant le développement économique et social méditerranéen.

Les missions de l'Office visent à valoriser les partenariats locaux et régionaux en participant, à sa mesure, à la convergence des économies et des orientations sociales, et en favorisant les rencontres et échanges d'expériences des acteurs méditerranéens.

L'Office donne accès à une filière d'expertise intégrée, de l'analyse stratégique à la mise en œuvre de projets opérationnels, il a plusieurs modalités d'intervention :

- ▶ **Production de connaissances : l'OCEMO, apporteur d'idées.** Améliorer la connaissance du terrain sur lequel la coopération économique s'organise est fondamental. À cet égard, la mission de l'OCEMO est de contribuer à la production de savoirs et de connaissances. Le premier exemple est le programme « Connaissance des Hommes et des territoires en Méditerranée » (Côté Med).
- ▶ **Valorisation : l'OCEMO, amplificateur de projets.** L'Office participe à la valorisation des productions de ses membres. Il en assure la plus large diffusion et une appropriation optimale au sein du réseau, dans le cadre, par exemple, des Ateliers de l'OCEMO. L'Office s'applique également à diffuser sa production propre, ainsi qu'une meilleure connaissance des pays de la Méditerranée à travers les Cafés-débats de la Méditerranée.
- ▶ **Promotion : l'OCEMO animateur et porteur de projets.** Le troisième type d'action que l'OCEMO met en place au bénéfice de la coopération économique se traduit dans l'action concrète. Il intervient à la fois dans l'organisation d'événements tels que la Semaine Economique de la Méditerranée et dans la coordination et l'animation de programmes opérationnels tels que MedNC, JEY ou encore HOMERe.

Pour plus d'informations : www.ocemo.org

II. Les Cahiers de l'OCEMO



Les Cahiers de l'OCEMO sont une publication de référence relayant les activités de l'Office et de ses membres et favorisant une meilleure connaissance de la Méditerranée.

Avec les Cahiers, nous proposons un espace d'expression, de liberté de parole pour la société civile et les acteurs de la coopération. Ainsi, l'OCEMO initie une réflexion ouverte autour d'un ou plusieurs thèmes en accord avec l'actualité méditerranéenne.

Depuis 2013, les Cahiers sont dédiés, par alternance, aux réflexions autour de la thématique de la Semaine Economique de la Méditerranée et à la diffusion de la connaissance et de l'expérience apportées lors de rencontres organisées tout au long de l'année.

Nous avons dédié ce 5ème numéro des Cahiers de l'OCEMO aux Ateliers et Cafés-débats organisés par l'OCEMO en 2015. Ces événements ont fait intervenir une grande diversité d'acteurs : membres de l'OCEMO, acteurs du développement et de la coopération méditerranéenne, représentants d'institutions internationales, acteurs économiques, Consulats...

Les numéros précédents :

- ▶ Les Cahiers de l'OCEMO N°1, Semaine Economique de la Méditerranée 2013 :
« La culture, facteur de développement économique en Méditerranée », novembre 2013.
- ▶ Les Cahiers de l'OCEMO N°2, Les Ateliers de l'OCEMO, juillet 2014.
- ▶ Les Cahiers de l'OCEMO N°3, Semaine Economique de la Méditerranée 2014 :
« Le tourisme, vecteur de développement économique en Méditerranée », novembre 2014.
- ▶ Les Cahiers de l'OCEMO N°4, Semaine Economique de la Méditerranée 2015 :
« Villes et territoires, leviers de développement économique en Méditerranée », novembre 2015.

III. Les Rendez-vous de l'OCEMO : Connaissance de la Méditerranée et promotion de ses acteurs

Depuis sa création, l'OCEMO, porteur de la visibilité et du rayonnement territorial, contribue à l'avancement des réflexions autour de thèmes d'intérêt concernant la région Méditerranée et à une meilleure connaissance de la zone à travers plusieurs types d'événements regroupés sous le programme les « Rendez-vous de l'OCEMO ».

Ainsi depuis le début de l'année 2014, l'Office organise des rencontres, des conférences et met les membres de son réseau en relation avec des experts externes. Ces événements sont construits selon deux axes : les « Ateliers de l'OCEMO » et les « Cafés-débats de la Méditerranée » :

- ▶ les « Cafés-débats de la Méditerranée » permettent une meilleure connaissance de la région méditerranéenne et des pays qui la composent. Ils sont organisés en partenariat avec les Consulats présents à Marseille et les chambres de commerce bilatérales et visent à porter le focus sur un pays spécifique en appuyant sur ses relations économiques, culturelles et sociales avec la France en général et la région Provence-Alpes-Côte d'Azur en particulier ;
- ▶ les « Ateliers de l'OCEMO » sont destinés à produire des réflexions et des contenus exploitables et à présenter et proposer des programmes de coopération d'intérêt général et de développement économique à ses membres et partenaires, et plus largement aux acteurs de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Grâce à ses conventions avec la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur et la Ville de Marseille, l'OCEMO anime, à travers ces Cafés-débats, les lieux de la coopération internationale de Marseille :

- ▶ La Villa Méditerranée
- ▶ La Villa Valmer

Les Ateliers de l'OCEMO : la connaissance en Méditerranée



L'OCEMO a pour vocation de valoriser les productions et de transmettre l'expérience de ses membres. En tant qu'animateur de réseaux et amplificateur de projets dans le cadre de sa mission de valorisation, l'Office se met au service de ses partenaires et, en fonction de l'actualité de chacun, organise des Ateliers dans les lieux emblématiques de la coopération économique internationale à Marseille.

Les Ateliers de l'OCEMO portent sur le travail d'un ou de plusieurs de ses membres ou partenaires, mais également sur des sujets économiques transversaux. Il peut s'agir d'un séminaire, de la restitution de rapports, d'une table ronde, d'un atelier ou de tout autre événement. A l'occasion d'un Atelier, l'Office met en relation plusieurs de ses membres et crée des synergies entre ces derniers ou leurs projets. Il est chargé de traduire leurs travaux en langage opérationnel, pour leur assurer la plus large diffusion et une appropriation optimale au sein de la communauté.

Les objectifs sont les suivants :

- ▶ relayer les actualités et mettre en avant l'expérience de terrain et les travaux des membres de l'OCEMO ;
- ▶ proposer des espaces de partage, un cadre de travail collaboratif ;
- ▶ organiser une suite à un Café-débat et permettre d'approfondir la connaissance sur un pays méditerranéen, notamment sur les opportunités économiques que ce dernier représente pour les entreprises de la région PACA ;
- ▶ apporter une plus-value aux partenaires en termes de contacts et de communication, notamment concernant la présence de la presse ou en assurant une diffusion à sa communauté au sens large.

Les Cafés-débats de la Méditerranée : la géographie de la Méditerranée



Dans son rôle d'animateur et de diffuseur de la connaissance et afin de mieux connaître les pays acteurs de la coopération et du développement en Méditerranée, l'Office a mis en place une série de rencontres autour de thèmes euro-méditerranéens qui mettent en lumière les spécificités des pays méditerranéens.

Les Cafés-débats de la Méditerranée sont des rencontres conviviales du matin, autour d'un café, permettant de découvrir différents aspects du monde méditerranéen. Elles sont organisées en collaboration avec les Consulats des pays représentés à Marseille et les chambres de commerce bilatérales. Elles mettent à chaque fois un pays à l'honneur et se présentent comme une "matinée-pays". L'objectif est de fournir un cadre de réflexion et d'échange réunissant des experts aux profils différents, et d'apporter une vision complète sur le pays choisi (historique, culturelle, géostratégique, économique...). C'est également l'occasion, dans un second temps, d'aborder les opportunités d'affaires qu'offrent le pays à l'honneur, et, plus largement, les pays méditerranéens.

Une attention particulière est donnée aux domaines d'activités de l'OCEMO : l'Euroméditerranée, le développement économique, la jeunesse, l'entrepreneuriat et la mobilité humaine. Les intervenants peuvent être des représentants des mondes institutionnel, académique, culturel, de l'entreprise...

IV. Comptes rendus des Rendez-vous 2015

Ateliers de l'OCEMO

1. La coopération régionale en matière d'énergie et de changement climatique, dans le cadre de l'Union pour la Méditerranée

18 juin 2015 - Villa Méditerranée, Marseille

Conférence organisée avec le Consulat général du Portugal

INTERVENANTS :

- ✔ **Teresa Ribeiro**, Secrétaire générale adjointe pour l'énergie de l'Union pour la Méditerranée.
- ✔ **Joel Guiot**, Directeur de la Fédération de recherche ECCOREV FR et Directeur du labex OT-Med.
- ✔ **Said Mouline**, Directeur général de l'Agence Nationale pour le Développement des Energies Renouvelables et de l'Efficacité Energétique du Maroc.
- ✔ **Hugues Ravenel**, Directeur du Plan Bleu, Centre d'activités régionales du Plan d'action pour la Méditerranée.



C'est dans le cadre de la fête nationale du Portugal, que Pedro Marinho Costa, Consul général du Portugal et Pierre Massis, Délégué général de l'OCEMO, ont organisé, en lien avec l'AViTeM, une conférence sur le rôle de la coopération régionale dans la lutte contre le changement climatique, le 18 juin 2015 à Marseille, à la Villa Méditerranée.

L'énergie et les changements climatiques, des questions cruciales pour l'espace euro-méditerranéen

« Les questions d'énergie et de changement climatique sont cruciales pour l'espace euro-méditerranéen » déclare en ouverture de cette conférence Vincent Wallaert, responsable du pôle coopération de l'AViTeM. Ce qui justifie l'attention particulière portée à la Méditerranée, c'est sa position de « hot spot du changement climatique ».

Pierre Massis, Délégué général de l'OCEMO, modérateur de cette conférence, rappelle les principaux points issus

de la Med Cop 21 : « La dimension méditerranéenne est primordiale dans la lutte contre le changement climatique », ce qui confirme que « dans les axes de coopération en faveur de la Méditerranée, il est nécessaire de se saisir des nouveaux modes de développement, afin que cette région devienne une référence en la matière ». « La transition énergétique est fondamentale en Méditerranée, car, au-delà des problématiques liées, il y a des espérances de développement comme de mutation »

Une approche holistique du développement durable

Selon Teresa Ribeiro, Secrétaire générale adjointe pour l'énergie de l'Union pour la Méditerranée (UpM), « entre les pénuries d'eau, la surpopulation des centres urbains et la demande d'augmentation d'énergie dues au développement des pays, la région méditerranéenne est parmi les plus concernées par le changement climatique ». Ce constat impose d'avoir une approche globale et régionale, afin de prendre les mesures nécessaires, notamment en matière d'énergie, pour trouver une solution climatique sûre et efficace.

L'UpM a mis au centre de ses activités les questions de développement durable et d'efficacité énergétique et s'efforce de bâtir une approche globale et intégrée explique Teresa Ribeiro. Deux axes d'action sont développés : le premier basé sur le dialogue politique favorisant la coopération et le deuxième sur les projets. Le but ? « Avoir des initiatives qui font sens, tant au niveau des pays, qu'au niveau méditerranéen, avec une articulation globale cohérente des efforts. Il est important de rassembler les États membres de l'UpM et d'écouter leurs priorités pour les transformer en projets. L'effort régional doit se connecter à l'effort mondial. »

Sur la question du rôle de l'UpM à la Med Cop, Teresa Ribeiro précise qu'un groupe d'experts de l'institution travaille sur l'identification des priorités des Etats membres en Méditerranée. De par son réseau composé d'acteurs de la société civile, d'acteurs locaux, privés et académiques, elle confirme que l'UpM a un rôle à jouer pour un dialogue plus élargi.

Les pays du sud ont un rôle à jouer dans la lutte contre le changement climatique

Les pays du sud sont très engagés face au changement climatique, qui « *bien que n'en étant pas responsables, en subissent les désagréments, notamment en ce qui concerne la ressource en eau. Ils ont donc un rôle à jouer, en étant proactifs en matière énergétique et de développement durable* » confirme Saïd Mouline, Directeur général de l'Agence Nationale pour le Développement des Energies Renouvelables et de l'Efficacité Énergétique du Maroc, qui ajoute que « *le Maroc est en pleine transition énergétique* ». Des coopérations techniques et des agences dédiées aux énergies renouvelables et aux changements climatiques se développent, pour renforcer les capacités au sud, le développement local et contribuer aux financements. Cette transition justifie à elle seule l'importance de la coopération régionale.

Afin d'assurer le développement local, de nombreux projets ont un cadre stratégique basé sur l'autonomie énergétique ainsi que sur le développement régional et industriel. Pour encourager ces initiatives au Maroc, des lois ont été promulguées pour que le secteur privé puisse investir dans

ce type de projet. C'est ainsi que des acteurs, tels que la Banque mondiale et la Banque africaine de développement, ont financé le programme solaire, permettant des avancées en matière énergétique, à l'image de la station thermo-solaire de 160 MW Noor Ouarzazate I.

Saïd Mouline assure que la « *Méditerranée possède des atouts énormes pour porter de grands projets renouvelables* », à l'image du plan solaire méditerranéen, et que « *la création de grandes centrales basées sur le renouvelable au sud de la Méditerranée, n'est pas une utopie* ». Selon lui, ce serait même la solution la moins chère offerte aux pays du nord pour réduire leur CO2. « *Le Maroc peut faire du renouvelable, trouver de nouvelles solutions et produire une partie de l'électricité pour l'Europe.* » De nombreux projets en ce sens se développent en Tunisie et en Algérie aussi, mais restent encore indépendants et nationaux.

Pour Hugues Ravenel, Directeur du Plan Bleu, il faut être aussi attentif dans la conduite de ces projets « *dont l'équilibre doit être assuré par l'approche offre/demande* ». En matière de préservation environnementale, « *les enjeux vont au-delà du projet, ils s'intègrent dans une politique nationale et régionale* ». Pour les investisseurs, les projets doivent présenter « *une plus-value supérieure au seul retour sur investissement économique classique* ». Pour cela, le Plan Bleu essaie de mieux éclairer les enjeux de ces projets, afin de ne pas retomber dans l'utopie qui a entouré les débuts du plan solaire, où on imaginait la construction de centrales dont 90% de la production serait exportée vers le nord.

En 2005, vingt et un pays se sont mis d'accord pour une stratégie méditerranéenne de développement durable (SMDD), afin de pouvoir réaliser des projets tels que celui de Ouarzazate. Cette stratégie commune repose sur six axes, la mer Méditerranée, les espaces ruraux, les villes, les enjeux climatiques, la transition vers une économie verte et les enjeux de gouvernance. « *Chacun peut agir à son niveau. La stratégie méditerranéenne de développement durable a été négociée dans la convention de Barcelone, elle appartient donc à la Méditerranée. Il s'agit d'une stratégie collaborative.* »

Un mandat d'observation a été délivré au Plan bleu et à des scientifiques. Il s'agira de faire un état des lieux du milieu marin méditerranéen dans deux ans et un suivi de la mise en œuvre de ses recommandations dans quatre ans, afin de voir l'impact des projets mis en place. Pour Hugues Ravenel, il faut « *rassembler tous les savoirs scientifiques sur ces questions, pour voir le scénario possible pour la Méditerranée de 2050. Une fois ce scénario établi, ce sera aux politiques d'agir en conséquence.* »

L'importance du mandat politique pour les scientifiques

Ces propos sont approuvés par Joël Guiot, Directeur de la Fédération de recherche ECCOREV FR et Directeur du labex OT-Med, qui ajoute que « *la science est là pour éclairer le politique sur ce qui ne va pas et l'aider à s'adapter* ». Des groupes d'experts existent au niveau mondial, mais ils n'ont aucune approche holistique de la Méditerranée. Pourtant, « *le bassin méditerranéen reprend tous les problèmes qui se posent au monde entier* ». C'est pourquoi les scientifiques



essayent notamment d'aborder ces questions d'un point de vue global.

L'apparition de nouvelles espèces traduit l'évolution de la biodiversité du territoire. En même temps, cette biodiversité est menacée par l'élévation des températures qui devraient augmenter de deux à cinq degrés à l'horizon 2100 en Méditerranée. Élévation qui se traduit déjà par des événements extrêmes, comme les inondations qui trouvent leur origine dans l'augmentation du niveau de la mer. Et ceci, même si paradoxalement, la région est confrontée à des pénuries d'eau. En France par exemple, c'est la Camargue que sera la plus affectée concernant les ressources halieutiques. Le réchauffement amplifiera le phénomène des îlots de chaleur dans les centres villes.

Pour faire face de manière efficace à ces problèmes, selon Joël Guiot, il ne faut pas négliger la formation des jeunes, notamment sur la coordination des projets de lutte contre le changement climatique, à la fois au niveau des

1. La coopération régionale en matière d'énergie et de changement climatique, dans le cadre de l'Union pour la Méditerranée

connaissances mais aussi au niveau des échanges. « *Ce qui est important, c'est que les scientifiques discutent ensemble, pour montrer ce qui manque et orienter la recherche.* »

Madame Ribeiro ajoute que pour orienter efficacement cette recherche, il faut également que les scientifiques reçoivent un mandat politique pour, aussi, rassurer les investisseurs. « *Comme l'a démontré la Med Cop 21, il faut que l'engagement politique soit clair* » pour mettre en lumière les découvertes scientifiques. Si les investisseurs n'ont pas de certitudes, ils ne vont pas investir. C'est pourquoi l'UpM attache de l'importance à avoir des personnalités et des institutions académiques dans son réseau.

« *Il est important d'être capable de construire des ponts entre les projets et les différentes approches* » souligne Hugues Ravenel. Pour cela, la clé est d'avoir d'un côté une demande politique claire et de l'autre, l'expertise, le savoir et la connaissance. En corollaire, les scientifiques ont également le devoir de rendre le message compréhensible pour les politiques.



« *Il faut aussi savoir s'appuyer sur des instruments financiers tels que la BEI et la Commission Européenne pour transformer les priorités d'action des Etats membres en projets concrets, qui puissent entrer dans une chaîne classique d'investissement, pour être présentés devant de grands investisseurs* » recommande Teresa Ribeiro. L'idée est donc de donner de l'inspiration aux Etats membres, car si le financement public joue un rôle de levier dans ces projets, il n'est pas suffisant. Il faut alors penser à une stratégie pour impliquer les investisseurs privés.

Pour l'instant, un tel processus de financement n'est pas applicable au Maroc. Said Mouline explique que le soutien vient plus de l'Etat et des grands groupes privés étrangers, qui misent sur des projets rentables au bout de vingt-cinq à trente ans. Cependant, pour les autres acteurs économiques, il y a encore trop d'offres qui leur permettent d'arbitrer au bénéfice de projets ayant une rentabilité à court terme, laquelle est toujours préférée par l'investisseur privé.

La nécessité de travailler ensemble

En réponse à la question de Pierre Massis sur la relation entre le financement et la recherche, Joël Guiot confirme qu'elle n'est pas très claire, à cause du temps inhérent au travail de recherche, ce qui rend difficile l'organisation des réponses aux appels d'offres. Toutefois, la Région PACA a commencé à faire travailler un groupe d'experts sur le sujet. Ce qui importe dans ce cadre c'est que les travaux de recherche se fassent en synergie, car « *on ne peut pas avoir une politique énergétique, indépendamment d'une politique de l'eau et d'une politique alimentaire* ». En combinant les

1. La coopération régionale en matière d'énergie et de changement climatique, dans le cadre de l'Union pour la Méditerranée

efforts de cette manière, la résolution des problèmes du changement climatique pourrait même solutionner le problème de l'emploi.

Et Joël Guiot n'est pas le seul à penser ainsi, « *la question de l'emploi par l'investissement dans les énergies alternatives est également prise en compte au Maroc* » précise Saïd Mouline. Il existe un important volet de recherche et développement qui permet une approche réunissant les industriels, les universités et les chercheurs. Trois instituts de formation ont d'ailleurs été créés pour des techniciens, ainsi que des écoles d'ingénieurs.

Face aux difficultés induites par un transport sud-nord de l'énergie, Saïd Mouline préconise d'adopter la stratégie du plan solaire méditerranéen. « *Produire d'abord l'énergie nécessaire et après la diffuser à un niveau multilatéral, ce qui serait la solution la moins chère pour l'Europe* ».

Sur ces problématiques de financement, et pour rester objective face aux actions devant être menées dans la lutte contre le changement climatique, Teresa Ribeiro déclare que l'UpM s'attache à valoriser le critère politique au-delà du critère financier. Des personnalités détachées de la BEI travaillent spécialement sur ces questions. La priorité de l'UpM est maintenant de travailler avec la Commission européenne pour créer des relais en Méditerranée.

C'est un message d'espoir pour la Méditerranée qu'a voulu lancer Teresa Ribeiro en réaffirmant l'importance de continuer à travailler ensemble sur ces questions. Si de nombreuses institutions travaillent déjà en ce sens, « *c'est par la réunion de tous que nous pourrions clarifier le rôle de chacun et arriver à une coordination inter-institutionnelle. Il faut continuer à explorer les synergies pour protéger notre bien commun : la Méditerranée.* »

Ateliers de l'OCEMO

2. Session d'introduction de la Semaine Economique de la Méditerranée : « L'évolution des villes en Méditerranée : villes rêvées, villes vécues »

04 Novembre 2015 - Villa Méditerranée, Marseille.

Conférence organisée par l'Office de Coopération pour la Méditerranée et l'Orient (OCEMO) et l'EPA Euroméditerranée dans le cadre de la Semaine Economique de la Méditerranée.



INTERVENANTS :

Préambule : La ville méditerranéenne de demain : durable et intelligente ?

- ✔ **Philippe De Fontaine Vive**, co-Président de l'OCEMO ;
- ✔ **Carlos Moreno**, scientifique spécialiste de la Human Smart City (Ville Intelligente Humaine) ;

TABLE RONDE N°1 :

L'évolution des villes en Méditerranée : « Villes vécues »

- ✔ **Taoufik Souami**, docteur en urbanisme et aménagement, maître de conférences à l'Institut Français d'Urbanisme ;
- ✔ **Rachid Sidi Boumedine**, sociologue urbain, directeur de recherches associé au CREAD d'Alger ;
- ✔ **Julien Le Tellier**, géographe, chargé de mission du Plan Bleu ;
- ✔ **Carmen Santana**, architecte urbaniste, associée agence Archikubik, Professeur Ecole Architecture Barcelone ;

TABLE RONDE N°2 :

Quels horizons pour la ville de demain ?

- ✔ **Franck Geiling**, Directeur de l'Architecture, de l'Urbanisme et du Développement Durable à l'EPA Euroméditerranée ;
- ✔ **Nadir Yacoubi**, Directeur délégué en charge de l'ingénierie financière et des partenariats, Agence pour l'Aménagement de la Vallée du Bouregreg au Maroc ;
- ✔ **Patrick Crézé**, Directeur du développement de l'AViTeM ;
- ✔ **Maud Beau**, urbaniste et sociologue, Directrice d'UFO ;

TABLE RONDE N°3 :

Développement et construction de la ville de demain : retours d'expériences

- ✔ **Marie Bjornson-Langen**, Responsable adjoint de la division Collectivités locales et Développement urbain de l'Agence Française de Développement (AFD) ;
- ✔ **Henry Marty-Gauquié**, Directeur, liaison avec les Organisations Internationales non communautaires et du Bureau de représentation du Groupe Banque Européenne d'Investissement (BEI) à Paris ;
- ✔ **Elisabeth Viola**, Directrice régionale de la direction régionale PACA de la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC) ;
- ✔ **Meinolf Spiekermann**, Directeur du projet régional CoMun-Coopération Municipale Maghreb, Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) ;
- ✔ **Teresa Ribeiro**, Secrétaire générale adjointe pour l'énergie du Secrétariat général de l'Union pour la Méditerranée (UPM) ;

CONCLUSION :

- ✔ **Pierre Massis**, Délégué général de l'OCEMO.



Pour s'adapter aux changements de la société et aux évolutions technologiques, les villes sont en continuelle évolution. Leurs objectifs ? Accroître leur attractivité, réduire au maximum leurs impacts sur l'environnement et répondre aux besoins des citoyens pour faciliter le bien vivre en ville. La session d'introduction de la 9^{ème} Semaine Economique de la Méditerranée, organisée le 4 novembre 2015 par l'Office de Coopération Economique pour la Méditerranée et l'Orient (OCEMO) en partenariat avec

l'EPA Euroméditerranée, a permis de mettre en avant le chemin parcouru et celui restant à parcourir, entre les « villes vécues » et les « villes rêvées », pour arriver à la « ville de demain » en Méditerranée.

Les villes changent, grandissent, évoluent constamment. La difficulté est de réussir à coordonner l'économie, la mobilité, la gouvernance, l'environnement, tout en prenant en compte les besoins des habitants, leur mode de vie et en les intégrant au maximum dans les projets liés à leur ville.

Comme l'explique, Philippe de Fontaine Vive, co-Président de l'OCEMO, la session d'introduction de la Semaine Economique de la Méditerranée est l'occasion de « rassembler durant cette matinée de travail des exemples concrets qui

montrent comment construire une ville en Méditerranée, rassemblant les conditions du vivre ensemble pour donner envie d'y venir et d'y souhaiter la bienvenue, une « ville ensemble » qui donne cette image constructive de la Méditerranée ». Durant une demi-journée, les différents intervenants, experts dans leurs domaines, urbanistes, architectes, scientifiques, ainsi que des représentants d'institutions internationales ont présenté des exemples et les solutions existantes, allant des initiatives locales, associatives, à des initiatives plus complexes de rénovation de centre-ville ou de zones urbaines, œuvrant en faveur du mieux vivre ensemble en Méditerranée. Ils ont apporté leur vision de la construction de la ville méditerranéenne de demain.

Les villes méditerranéennes face à un monde en mutation

« Le métabolisme des villes change, elles grossissent, nous assistons à un développement que nous n'avons pas prévu et vivons dans un monde qui évolue rapidement ». C'est sur ce constat que Carlos Moreno, scientifique franco-colombien spécialiste de la Human Smart City (ville humaine intelligente), commence son intervention pour ensuite revenir sur le contexte régional. La Méditerranée est actuellement une région du monde en forte mutation (accroissement de la population urbaine, hyper connectivité, surconsommation énergétique...) confrontée à des problématiques qui menacent nos villes (guerres, crise des réfugiés, crise économique, réchauffement climatique...). Tous ces changements doivent être intégrés afin de mieux appréhender le concept de villes globales et de « villes-mondes » puisque, actuellement, près de 10% de la population mondiale est regroupée dans 35 mégalopoles.

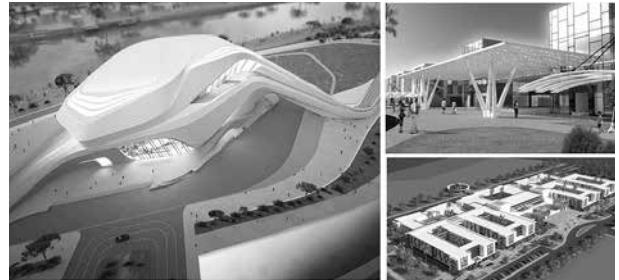
Au cœur de l'intelligence urbaine se trouve la qualité de vie : les défis auxquels les villes doivent répondre aujourd'hui ne sont pas technologiques, même si c'est la technologie qui doit permettre de répondre à cinq défis majeurs : social, économique, culturel, écologique dans un monde fragilisé et de résilience, car nos villes sont vulnérables.

« *L'innovation urbaine est une approche transversale qui nous concerne tous, urbanistes, architectes, sociologues, économistes, philosophes, mathématiciens, informaticiens. Aujourd'hui le numérique est dans nos vies. Il peut nous permettre de nous impliquer dans la destinée de notre ville. La révolution technologique est au service d'une ville servicielle* » conclut Carlos Moreno.

Les conditions d'une mutation urbaine réussie

La mutation urbaine réussie en ce XXI^{ème} siècle est possible en relevant plusieurs défis et à condition que l'intelligence urbaine soit accompagnée de la convergence de l'inclusion sociale. Comme l'explique Carmen Santana, architecte et co-fondatrice de l'agence Archikubik « *il faut apprendre à désapprendre. Nous vivons sur des acquis, des impératifs, une standardisation et une vision des rapports de force dominant/dominé* ». Il faut arriver à porter un regard général sur l'environnement urbain dans sa globalité et prendre en compte la préservation de nos territoires naturels afin de se détacher des schémas standardisés de construction des villes qui prévalaient jusqu'alors. Rachid Sidi Boumedine, sociologue urbain et directeur de recherche associé au CREAD¹ d'Alger, met en garde contre une grille de lecture biaisée, notamment dans

les pays du Maghreb. Il y a quelques années, l'aménagement urbain d'un territoire au Maghreb était réussi lorsque le territoire tendait à ressembler à une mégalopole dotée d'un important réseau d'infrastructures. L'important n'était pas la smart-ville mais la métropolisation. Aujourd'hui ce n'est plus forcément le cas. On observe, grâce aux réseaux sociaux, une volonté démocratique très forte et l'émergence croissante de l'idée de sauvegarde et de protection de l'environnement comme étant un patrimoine important. « *Nous remarquons des mouvements de réaction des campagnes par rapport aux effets de l'urbanisation sur leur environnement, tels que les décharges à ciel ouvert par exemple* ». L'aménagement et le développement des villes méditerranéennes sont donc soumis à des tendances évolutives et ne peuvent plus être pensés en dehors de leur environnement. Trois facteurs sont à prendre en considération pour les pays de la rive sud méditerranéenne : le rythme de développement des villes maghrébines, largement supérieur à celui des villes européennes ; la contribution de nouveaux acteurs dans la mutation urbaine, l'Etat n'étant plus le seul acteur ; le changement d'échelle, à savoir l'émergence de villes intermédiaires à caractère industriel.



1 Centre de Recherche en Economie Appliquée pour le Développement

Taoufik Souami, docteur en urbanisme et aménagement et maître de conférences à l'Institut Français d'Urbanisme (IFU) explique que les personnes qui planifient les villes sont confrontées à trois défis allant de pair avec les facteurs précités : l'accroissement des territoires urbains, la mondialisation et l'aggravation des inégalités sociales. « *Nous vivons dans des territoires urbains et non plus dans des villes, la vie s'organise sur de plus grandes surfaces. Pour répondre aux enjeux de la mondialisation, nous sommes tentés de construire de grands ensembles ou centres commerciaux, mais la solution n'est pas là. La réponse peut être dans l'art de vie qui caractérise les villes méditerranéennes, ce modèle de vie méditerranéen unique au territoire* ». La valeur foncière est un indicateur central des inégalités socio-économiques puisque, par exemple, dans la capitale algérienne, les terrains se vendent aux mêmes prix que ceux de la première surface des périphéries parisiennes. Les aspirations des citoyens méditerranéens doivent être les moteurs du développement économique et social et doivent orienter très concrètement la façon de planifier l'aménagement urbain. Les enjeux de réduction des inégalités dans les villes méditerranéennes sont cruciaux car, s'ils ne sont pas réalisés, ils peuvent conduire à des frustrations individuelles mais aussi collectives pouvant se traduire, dans une moindre mesure, par des manifestations allant jusqu'au départ vers un autre territoire.

La vulnérabilité des villes méditerranéennes face au changement climatique

Une étude du Plan Bleu menée sur six villes méditerranéennes a démontré qu'une absence de planification territoriale intégrée subsistait. « *L'importance*

de la prise en compte du changement climatique dans la problématique urbaine est inévitable », souligne Julien le Tellier, géographe et chargé de mission au Plan Bleu. Les zones d'habitat, d'activité et d'emploi sont largement découplées et élargies, avec pour conséquence une augmentation des déplacements motorisés, un allongement des trajets et des embouteillages, le tout favorisant la pollution. Bien que les villes sud-méditerranéennes émettent moins de gaz à effet de serre que les villes des autres régions du monde, ce sont elles qui seront le plus impactées par le changement climatique. Le constat est sans appel : « *il y a une forte responsabilité humaine dans les catastrophes dites naturelles mais en réalité d'origine anthropique, due à trois facteurs : l'urbanisation, l'artificialisation des sols et la construction en zones inondables.* » La transformation des paysages agricoles et paysages naturels en paysages bâtis, la littoralisation ou encore la forte densité de peuplement et des activités dans les zones côtières augmentent les risques. Se pose également la question de la périurbanisation avec le développement d'un habitat pavillonnaire consommateur d'espace et responsable de la bétonisation de la côte. Il est aujourd'hui important de faire de la « *progestion* », d'anticiper et de prendre des mesures pour faire face aux risques futurs. C'est que les Etats essaient de faire avec, par exemple, la Stratégie Méditerranéenne de Développement Durable (SMDD), ou encore, à plus large échelle, l'organisation de la COP 21. Il convient également d'intégrer les incertitudes dans la prise de décisions et de définir des « *adaptive policies* » ou politiques d'adaptation évolutives en fonction de l'avancée des connaissances et des mesures qui ont été prises au préalable. Taoufik Souami

ajoute que la question de la protection de l'environnement ne s'adresse plus seulement aux Etats : tous les citoyens des villes sont concernés, et chacun doit contribuer à y apporter une réponse.

L'intelligence collective, une force pour l'innovation urbaine

L'inclusion et la communication sont primordiales dans le processus d'innovation urbaine. Pour cela, l'innovation doit se faire à travers une approche globale, transversale et participative car elle concerne de nombreux acteurs : urbanistes, architectes, sociologues, économistes, philosophes, citoyens... Si le réseau et l'intelligence collective sont vus comme une force, l'émotion l'est également. Les villes sont en compétition entre elles, « nous cherchons tous des critères qui permettent de trouver de l'attractivité ». Pour Carlos Moreno, l'important est de développer une identité socio-culturelle forte, « dans la complexité des villes

aujourd'hui, la vraie intelligence à développer au sein des villes est l'intelligence émotionnelle, c'est elle qui est au cœur des problématiques actuelles, l'appartenance d'un citoyen à sa ville est primordiale ». Carmen Santana, quant à elle, parle de ville « organoleptique, une ville plus sensible, plus appropriable : nous travaillons sur les cinq, voire les six sens. Nous essayons de vivre le projet avant de prendre le crayon. Nous faisons appel à la concertation via les associations ou via la rue ». Le citoyen doit être acteur de cette innovation urbaine à son niveau, dans sa consommation, son éducation, sa responsabilité et son rôle dans l'environnement urbain. À cela, Carmen Santana ajoute l'importance de l'adaptabilité de l'espace public : « pourquoi l'espace public ne pourrait-il pas être mou, sensoriel, différent ? Voilà ce qui pourrait être la haute qualité environnementale sensible et sociétale. » En tant qu'architecte, elle explique l'importance des bâtiments réversibles, à l'instar du parking Saint Roch à Montpellier, dont elle a été le maître d'œuvre. Les bâtiments doivent réactiver l'environnement dans lequel ils se construisent, ils doivent également laisser la possibilité d'être modifiés en fonction des besoins des citoyens.

La concertation et une gouvernance efficace, clés du succès des projets

Il est nécessaire, et c'est même conseillé pour la réussite d'un projet urbain, de rassembler à travers un collège de réflexion toutes les parties prenantes : ministères, collectivités, société civile... Au-delà des outils, il est important de mettre en place des gouvernances adaptées, car les différents acteurs qui vont travailler en concertation sur un projet de développement urbain n'ont pas forcément l'habitude



d'être en relation. Créer un cadre partenarial, c'est ce qu'a réussi à faire l'Agence pour l'Aménagement de la Vallée du Bouregreg au Maroc. Nadir Yacoubi, Directeur délégué de l'Agence, explique que toutes les parties prenantes au projet doivent s'investir et participer au partage d'informations. Au-delà de la concertation entre les acteurs qui vont réaliser le projet urbain, il faut garder en tête que « *l'habitant doit être intégré dans la démarche de création du territoire. On ne peut pas concevoir de l'intelligence urbaine sans un minimum de démocratie locale* » explique Patrick Crézé, Directeur du développement de l'AViTeM. L'usage des technologies de l'information et de la communication est un élément de la construction de la ville de demain mais ce n'est pas le seul. Malgré les grandes disparités d'accès entre les trois rives de la Méditerranée, mais aussi entre les villes elles-mêmes ou entre les territoires urbains et ruraux, il faut pouvoir s'adapter aux citoyens. Il faut les associer en amont et leur fournir une information transparente et accessible à tous les niveaux de la chaîne de décision d'un projet. C'est pourquoi, Patrick Crézé évoque l'agenda de solutions de la Med Cop 21 dont la majorité des outils proposés œuvre en faveur de la mise en réseau des acteurs, en proposant des outils facilitant l'information des décideurs et de la population, l'échange de bonnes pratiques ou encore l'accès à la formation en matière d'écoconstruction.

Une boîte à outils duplicable à d'autres pays méditerranéens

Nombreux sont les projets dans certaines régions méditerranéennes qui peuvent être source d'inspiration pour d'autres régions du territoire. Malgré les spécificités



de chaque pays, il est essentiel de pouvoir dupliquer la démarche participative des acteurs des projets de développement. Le projet de la Vallée du Bouregreg est un modèle original au Maroc car l'Agence qui l'encadre réunit des compétences et prérogatives très élargies (aménageur, gestionnaire de site, développeur, commune...). Nadir Yacoubi ajoute également qu'un modèle doit être le résultat de plusieurs études menées afin de répondre aux besoins locaux et d'évaluer les contraintes politiques, législatives, foncières, sociales, culturelles etc... Ce projet de développement urbain marocain fait partie du réseau des opérateurs et aménageurs de la ville durable en Méditerranée : ce réseau de coopération réunit une communauté de professionnels, porteurs de projets urbains sur les trois rives de la Méditerranée aux côtés d'institutions financières internationales partenaires de l'initiative. L'idée est d'échanger sur les bonnes pratiques plutôt que d'essayer de s'échanger des modèles. L'Agence pour l'Aménagement de la Vallée du Bouregreg, par

exemple, est un modèle qui commence à intéresser les pays d'Afrique subsaharienne. Ainsi, elle sert d'assistance à maîtrise d'ouvrage et aide à concevoir et piloter des projets de la même envergure dans d'autres zones. C'est dans ce même réseau que s'est engagé l'EPA Euroméditerranée, représenté par Franck Geiling, Directeur de l'architecture, de l'urbanisme et du développement durable. Ce dernier explique que « nous vivons dans des économies très fragiles. L'obligation collective de performance que nous avons au regard des enjeux environnementaux oblige donc à innover avec des moyens frugaux plutôt que de reproduire des modèles ». La mission de l'EPA Euroméditerranée est de faire de Marseille « l'un des laboratoires de la ville méditerranéenne durable, afin de tester de nouvelles façons de concevoir une ville plus équitable, plus soutenable, qui intègre des spécificités méditerranéennes au-delà de la reproduction stricte des modèles et qui prend en compte le contexte de chaque territoire et la participation des habitants ».

L'idée pour l'EPA Euroméditerranée, comme pour l'Agence pour l'Aménagement de la Vallée du Bouregreg, est de produire des réponses intégrées aux problématiques liées à l'environnement et au développement urbain et de devenir une source d'inspiration pour d'autres régions méditerranéennes.

Le numérique, outil technologique de participation citoyenne

Le numérique apporte beaucoup à la pratique de l'architecture et du développement urbain. Au-delà de la diffusion et de l'accès à l'information, c'est également un

outil de concertation du citoyen. Pour le développement des villes de demain, « l'ambition est de s'emparer de la philosophie numérique pour concevoir différemment les villes de demain » affirme Maud Beau, urbaniste, sociologue et directrice d'UFO. Sa start up a pour ambition de lier l'univers de la conception et de la création numérique à la pratique de l'architecture et de l'urbanisme. Cela se traduit très concrètement par la mise en place de la méthodologie « Unlimited cities pro » qui s'appuie sur l'outil numérique du même nom afin de faire intervenir la société civile en amont des projets urbains « qui ne sont encore ni décidés, ni dessinés ». L'idée est, grâce à une tablette et à partir d'une image préexistante de l'environnement des citoyens, de permettre à l'utilisateur de voir le champ des possibles et de créer le quartier idéal. « On permet au citoyen de faire bouger le curseur ». Le fait de pouvoir comparer les idées des utilisateurs de l'application permet de renseigner le projet et d'estimer ce qui est envisageable. Dans ce cas, la concertation va être source d'innovations. « Co-construire est essentiel pour faire un projet qui perdure » conclut Maud Beau.

Ingénierie financière et accompagnement technique, le rôle des institutions

Nul avenir, pour un projet de développement urbain, sans la prise en compte du foncier, ni celle du financement. Différents organismes accompagnent le développement des projets urbains, soit à travers le financement, soit par un accompagnement technique ou politique. « Il faut faire émerger des programmes de développement urbain qui répondent aux besoins locaux et qui font évoluer les pratiques



participatives des bailleurs » explique Marie Bjornson-Langen, responsable adjoint de la division Collectivités locales et Développement urbain de l'Agence Française de Développement (AFD) en présentant le projet UPFI (Urban Projects Finance Initiative). Cette approche innovante multi-bailleurs, dont sont également parties prenantes la Banque Européenne d'Investissement (BEI) et l'Union pour la Méditerranée (UpM), a permis de faire émerger et d'approfondir 15 projets de développement urbain innovants et duplicables. Cette initiative montre le rôle des institutions comme accélérateurs, mais surtout facilitateurs de projets. Pour Teresa Ribeiro, Secrétaire générale adjointe pour l'énergie au Secrétariat général de l'UpM « *l'intégration régionale doit se faire à travers des projets* ». Ainsi son institution accompagne plusieurs projets urbains pouvant être source d'inspiration. L'UpM, à l'instar des bailleurs de fonds, est également facilitateur de projet, son rôle étant de fédérer toutes les parties prenantes d'un projet, notamment l'une des plus importantes, l'Etat. « *La gouvernance est la clé*

de tout, le politique tient toujours l'économie » ajoute Henry Marty-Gauquié, Directeur du groupe BEI à Paris. Le secret est de réussir la convergence des intérêts via des lignes d'orientation travaillées avec toutes les parties prenantes et de faire un effort pour développer la communication. Cela permet ainsi de mobiliser les opinions publiques mais aussi d'avancer avec de la substance dans un projet.

Elisabeth Viola, Directrice de la direction régionale Provence-Alpes-Côte d'Azur de la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC), évoque, pour sa part, la « *belle expérience* » du projet français *The Camp* qui est le résultat « *d'une méthode qu'il convient de retenir grâce aux qualités de la gouvernance du porteur de projet qui a su fédérer l'ensemble des collectivités locales de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, mais aussi des banques et des entreprises à travers l'implication de la Chambre de Commerce et d'Industrie* ». Dans ce projet, les opérateurs privés, les opérateurs publics et les institutions œuvrent en faveur du citoyen. L'articulation public/privé est importante pour mettre en place des projets innovants au service de la ville de demain.

Une mixité économique et sociale pour la structuration d'un environnement durable

Henry Marty-Gauquié évoque également l'importance « *d'une approche intégrée* » en présentant le projet de la ville nouvelle de Zenata au Maroc (voir encadré ci-après). Afin d'envisager un développement urbain durable, il est essentiel de veiller à la mixité économique et sociale. Henry Marty-Gauquié, affirme que « *les aménageurs et acteurs du développement urbain ont tiré des leçons des villes dortoirs*

construites en Europe ». Il faut construire des logements de natures variées et veiller à ce que ces logements soient attribués à des catégories sociales différentes dès la création d'une ville et durant toute son existence. Le but est de créer de la richesse durable, comme l'emploi, et de renforcer la cohésion sociale en travaillant sur l'organisation de cette mixité *via* des plans de management et, ainsi, d'intégrer la ville à son environnement.

Décentralisation et appropriation locale des projets

La Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ), organe du gouvernement allemand pour la coopération internationale, représentée par Meinolf Spiekermann, directeur du projet régional CoMun-Coopération Municipale Maghreb, s'inscrit dans une volonté de coopération décentralisée. À travers le projet CoMun, la GIZ cultive les collaborations entre les municipalités du Maghreb en se passant de l'échelon étatique. Il s'agit d'un processus de décentralisation du pouvoir du gouvernement vers les communes. « *Le modèle de coopération où le nord dit quoi faire et le sud le fait, est totalement dépassé. Il y a des savoir-faire dans chaque région du sud, mais également un besoin de savoir plus* » explique Meinolf Spiekermann. Le but est de construire un réseau transfrontalier sur des questionnements en lien avec les défis auxquels les villes doivent répondre et de mettre en œuvre un processus de conseils et de partages d'expériences en créant des espaces participatifs de proximité. Cette coopération municipale permet de trouver des solutions partagées. Au Maroc une quarantaine de villes coopèrent déjà. « *On ne peut rien faire si on ne travaille pas avec les autres. Il est essentiel de faire circuler les savoirs* » ajoute Henry

Marty-Gauquié. La décentralisation des décisions et des financements permet une meilleure appropriation locale du projet. D'où l'importance de créer des réseaux régionaux comme par exemple le réseau des opérateurs et aménageurs de la ville durable en Méditerranée.

Nous sommes tous acteurs du développement urbain en Méditerranée

Comme le rappelle en conclusion Pierre Massis, Délégué général de l'Office de Coopération Economique pour la Méditerranée et l'Orient (OCEMO), « *les termes évoqués ont traité à la fois de démocratie urbaine, de démocratie de proximité mais aussi de coopération décentralisée. Que ce soit au niveau des partenaires locaux, plus centralisés, ou des structures internationales, toutes les institutions contribuent à cette transition pour apporter une vraie réponse à des besoins locaux* ».

Durant la session d'introduction de la Semaine Economique de la Méditerranée, de nombreux concepts autour de l'intelligence urbaine et collective, des modèles de gouvernance et de démarche partenariale ont été évoqués, des outils à mettre en place pour le développement des villes méditerranéennes ont été présentés. Il n'y a pas de modèle standard de villes en Méditerranée, nous le savons maintenant. La concertation et l'échange d'expérience permettent d'avancer dans cette transition souhaitée par les acteurs et les citoyens méditerranéens. Une bonne gouvernance est également primordiale pour une meilleure intégration régionale des projets urbains.

Pour conclure, Pierre Massis explique que « la concertation est souvent revenue dans les échanges lors de cette matinée. Dans cette dynamique, nous pouvons bien résumer la Semaine Economique de la Méditerranée à cet outil de concertation entre les acteurs du développement méditerranéen. Durant

quatre jours, à travers différents évènements, des visions vont être confrontées, des problèmes vont être soulevés, des réponses vont être apportées et, surtout, des acteurs vont venir apporter leur expérience et leur connaissance ».

Focus sur la ville nouvelle de Zenata

Zenata est une ville nouvelle, en périphérie de Casablanca, qui devrait accueillir 300 000 habitants d'ici 2030/2040. Dans sa première phase en 2018, elle devrait recevoir 42 000 habitants dont 30 000 personnes relogées, venant d'un habitat informel et popularisé. Le projet de Zenata est emblématique du soutien que la BEI apporte aux projets. Il favorise un développement intégré à son environnement en se basant sur 3 aspects principaux à prendre en compte :

- ✔ L'approche holistique, c'est-à-dire intégrée. La qualité de la gouvernance est analysée en priorité.
- ✔ La mixité économique et sociale des populations. Est également importante la création d'emplois de proximité et l'aide à la création d'entreprises.
- ✔ L'aspect environnemental à travers la gestion des espaces et l'organisation de la résilience de cette nouvelle ville. La structuration de tous les systèmes de transport et de leur efficacité énergétique doit permettre de créer des nouveaux quartiers, intégrés entre eux, mais aussi et surtout dans leur environnement. Au-delà d'une simple étude préalable, un schéma d'environnement durable doit être envisagé.

Un pôle hospitalier, une zone industrielle, une plateforme de logistique et un centre universitaire ont été créés. Le concept urbanistique de l'éco-cité de Zenata prend en compte les enjeux socio-économiques et l'impact environnemental du projet. Zenata est un projet d'envergure nationale et internationale. Financé notamment par la Banque Européenne d'Investissement (BEI) et l'Agence Française pour le Développement (AFD), le projet est emblématique pour l'économie marocaine. En effet, cette démarche d'éco-conception, intégrée et inclusive, fait à la fois participer la gouvernance nationale et locale et mobilise l'ensemble des partenaires publics/privés, des citoyens et de la société civile, tout en répondant aux objectifs internationaux des plans d'actions de développement durable. Ce projet permet d'affronter la problématique liée au relogement des populations en situation de logement précaire et informel, ainsi que tous les risques qui vont avec, tels que les risques sanitaires et économiques, les risques de radicalisation et les risques de vulnérabilité climatique de ces populations.

Ateliers de l'OCEMO

3. L'innovation au service des villes et territoires

05 Novembre 2015 - Villa Méditerranée, Marseille.

Conférence organisée par l'Office de Coopération pour la Méditerranée et l'Orient (OCEMO) dans le cadre de la Semaine Economique de la Méditerranée



INTERVENANTS :

- ✔ **Assia Bensalah Alaoui, Ambassadeur Itinérant de sa Majesté Mohamed VI, Roi du Maroc, co-présidente, Office de coopération Economique pour la Méditerranée et l'Orient (OCEMO).**
- ✔ **Jean Marc Rolain, Professeur, IHU Méditerranée Infection, APHM Marseille La Timone,** : un hôpital intelligent sur les mécanismes de la transmission des maladies infectieuses ;
- ✔ **Philippe Baudouin, Directeur d'études, IDATE,** un bureau d'études qui accompagne stratégiquement et opérationnellement les collectivités locales dans leurs plans d'innovation ;
- ✔ **Emad Hind, Co-fondatrice, Faciligo,** une plateforme numérique basée sur la géolocalisation, au service des métropoles et de la cohésion sociale ;
- ✔ **Joël Dampierre, Ingénieur d'affaires, Cityway',** une société de services spécialisée dans les technologies de l'information appliquées au domaine de la mobilité ;
- ✔ **Outmane El Hassani, Directeur, OCP Entrepreneurship Network,** une initiative portée par la Fondation OCP, qui vise à promouvoir et soutenir les écosystèmes entrepreneuriaux marocains, notamment pour soutenir l'émergence et le développement de startups innovantes.

MODÉRATEUR :

- ✔ **Pierre Massis, Délégué général, Office de Coopération Economique pour la Méditerranée et l'Orient (OCEMO)**

Quand l'innovation fait rayonner la Méditerranée

Apporter des solutions toujours plus modernes et innovantes aux consommateurs, c'est actuellement le credo des entreprises privées. Mais qu'en est-il à l'échelle des villes et territoires ? C'est ce qu'a voulu explorer l'Office de Coopération Economique pour la Méditerranée et l'Orient (OCEMO), le jeudi 5 novembre 2015 dans le cadre de la Semaine Economique de la Méditerranée, en organisant un atelier sur l'innovation, modéré par son Délégué général Pierre Massis. Cinq entreprises sont venues apporter leur expérience et présenter leur offre ou projet.

A l'instar de la relation entreprises/consommateurs, les villes ont bien compris qu'elles doivent continuellement s'adapter aux besoins de leurs usagers. De plus en plus de services innovants, destinés à faciliter la vie du citoyen sont proposés. Certains d'entre eux contribuent même fortement à assurer le rayonnement du territoire et la création d'emploi.

Quand la science devient intelligente

C'est le défi relevé par l'IHU Méditerranée Infection, un projet pilote d'hôpital intelligent, spécialisé dans la recherche et le traitement des maladies infectieuses et tropicales. L'origine du projet « Méditerranée Infection » stipule que l'avancée dans le domaine des maladies infectieuses requiert la coordination de la recherche, de la surveillance épidémiologique, du diagnostic et du soin sur un même site. Celui-ci encore sous forme de projet s'organise autour d'un



bâtiment de 21 186 m² entièrement informatisé avec des détecteurs infrarouges de fièvre et qui sera livré en 2016. Au sein de ce bâtiment, doté de technologies innovantes et d'une structure unique en Europe, une part importante de l'activité des chercheurs et enseignants vise à comprendre le mécanisme de contagion d'une maladie infectieuse dans les hôpitaux. « *Tout est en wifi, ce qui permet de suivre et de tracer tout ce qui se passe dans l'établissement* » explique Jean-Marc Rolain, Professeur à l'IHU. Financé à hauteur de 73,2 millions d'euros, il s'agit du financement national le plus important accordé à un IHU.

L'image de l'Institut, c'est aussi celle de son directeur, Didier Raoult, auteur le plus publié au monde sur le sujet des maladies infectieuses, qui, par sa présence à Marseille, contribue à positionner la ville comme un territoire d'excellence en matière de recherche. L'établissement a favorisé l'émergence d'initiatives très innovantes sur le territoire avec la création en 2015, de huit start-up

innovantes et de vingt emplois, grâce à une subvention de 4 millions d'euros.

« Une nouvelle forme de partage et de compréhension des connaissances », c'est l'objectif visé par ce pôle de compétences qui souhaite aussi réunir « dans un même bâtiment les chercheurs et les partenaires industriels » explique le Professeur Rolain. Une configuration qui, pour l'instant, n'existe qu'aux Etats-Unis.

Des politiques numériques innovantes pour des villes intelligentes

Avant d'arriver à mettre en place de tels projets, les villes doivent d'abord « s'interroger sur la politique numérique qu'elles souhaitent mettre en place » précise Philippe Baudouin, Directeur d'études chez IDATE Consulting.

Son bureau d'étude accompagne les acteurs publics dans cette démarche, en mettant à leur disposition des données sur les avancées numériques d'un territoire et le potentiel de ce dernier, afin de réfléchir à l'installation de nouveaux services.

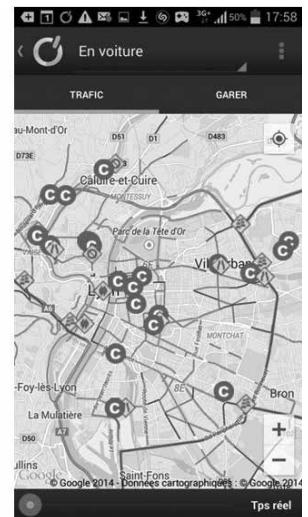
C'est le principe du *Data Discovery Challenge*. L'analyse et l'interprétation de ces données vont permettre de répondre à des problématiques essentielles : comment composer avec le numérique et comment diffuser cette innovation sur l'ensemble du territoire ?

Vaste chantier qui s'ouvre pour les collectivités, car il est difficile d'ignorer l'impact du numérique sur les territoires.

On assiste à une « concentration du modèle de smart city » confirme Philippe Baudouin. « Le concept a été repris par plusieurs villes : Marseille, Montpellier, Lyon, Paris, Barcelone et New York, engendrant une compétition entre ces dernières. Même les plus petites villes veulent inclure ce concept dans leur politique territoriale. » Actuellement, les principales thématiques qui intéressent les collectivités sont l'efficacité énergétique et l'enjeu de la mobilité.

L'innovation en faveur de la mobilité et du lien social

Des entreprises privées, conscientes de l'importance grandissante des enjeux liés à la mobilité, ont développé des applications pour tenter d'apporter des solutions aux habitants des villes.



C'est le cas de l'entreprise Cityway' qui a initié le projet « Optymod Lyon », une application, basée sur un système GPS multimodal en temps réel. Elle permet à l'utilisateur, pour un trajet donné, de combiner, plusieurs modes de transports, dont les transports « doux » comme le vélo ou la marche, pour arriver soit plus facilement, soit plus rapidement, soit plus écologiquement à destination.

Véritable outil au service de l'utilisateur, l'application propose de personnaliser le trajet en fonction du profil de l'utilisateur en prenant en compte son âge, sa condition physique et les moyens de transport à disposition. Sont ainsi proposées à chaque personne les solutions de transports les plus adéquates à leurs capacités et leurs envies.

L'objectif recherché est de réduire la congestion des villes et d'optimiser les ressources. Pour Joël Dampierre, chargé de mission chez Cityway' et directeur covoiturage, « la ville doit être fluide pour attirer des entreprises. Il est donc nécessaire d'utiliser au mieux les infrastructures existantes ». Ce projet a

été primé au salon international des systèmes de transport intelligents de Tokyo en 2013.

Autre initiative en faveur de la mobilité, et favorisant également le lien social, primée au concours d'application Open Data autour du voyageur TER de la SNCF, Faciligo favorise l'accessibilité des transports publics pour les personnes à mobilité réduite. Grâce à une application basée sur l'exploitation des données en temps réel, ces personnes pourront être mises en relation avec des volontaires, pour les accompagner durant leurs déplacements.

« Il s'agit là de créer un lien intergénérationnel et d'offrir la possibilité de réaliser un acte solidaire. C'est 40% de la population qui est concerné par ce besoin d'aide à la mobilité », signale Hind Emad, co-fondatrice de la start-up. « 80% de cette population est normalement prise en charge par sa famille », l'ambition de ce dispositif, était d'élargir cette solidarité au-delà du cercle familial.

Afin de multiplier les opportunités de déplacement, la plateforme, inspirée du modèle Blablacar, assure aux personnes ayant besoin d'aide, un accompagnement sur la base d'affinités communes, avec un système de notation des accompagnateurs et des accompagnés. Un procédé gagnant-gagnant puisque pour les accompagnateurs, il est prévu une réduction du coût de l'abonnement. L'application sera lancée en 2016 à Montpellier, d'abord au niveau des bus et des tramways, pour ensuite être déclinée dans d'autres métropoles et sur d'autres moyens de transport, comme les trains, le covoiturage et les avions.





« La mobilité devient fondamentale » sur les territoires, souligne Assia Bensalah Alaoui, Co-présidente de l'OCEMO, « le prolongement des services à la personne pose un problème chez les populations vieillissantes en Europe. »

Une innovation tournée vers la jeunesse et l'entrepreneuriat

Sur l'autre rive de la Méditerranée, ce ne sont pas les initiatives qui manquent pour encourager l'innovation, comme le démontre le témoignage d'Outmane El Hassani, Directeur d'Entrepreneurship Network, de la Fondation OCP, basée à Casablanca.

L'intention de la structure est de faire converger l'activité de la Fondation vers le secteur de l'entrepreneuriat. Son directeur la présente comme « un facilitateur entre tous les acteurs de l'écosystème », avec pour objectifs de favoriser l'état d'esprit entrepreneurial et d'offrir les services et ressources nécessaires au développement de start-up. « Nous devons favoriser les connexions entre les acteurs de l'écosystème pour répondre aux difficultés économiques », ajoute-t-il.

Pour ce faire, ils travaillent notamment avec le milieu universitaire afin de connecter des étudiants avec des porteurs de projets par le biais d'incubateurs et organisent

des compétitions entre porteurs de projets. En 2015, ce n'est pas moins de 300 start-up qui ont été accompagnées, avec pour objectif principal de leur donner plus de visibilité afin d'encourager la jeunesse à franchir le pas vers l'entrepreneuriat.

Assia Bensalah Alaoui rappelle qu'« il est primordial de maintenir les talents dans leur écosystème d'origine ». Une problématique également présente au Maroc, un pays où le modèle de l'entrepreneuriat d'origine familiale, ne correspond plus aux attentes de la population. « La jeunesse, fait face à un véritable besoin de voir se développer une nouvelle culture entrepreneuriale, une attente qui correspond au processus de démocratisation du pays. »

Au terme de cet atelier, la co-présidente de l'OCEMO a salué ces projets encourageants pour le territoire. Force est de constater, que les initiatives innovantes sont de plus en plus présentes dans les villes méditerranéennes et pourraient être la solution, pour faire face aux défis auxquels le territoire sera confronté dans les années à venir.

Ateliers de l'OCEMO

4. La finance, trait d'union entre les métropoles en Méditerranée.

06 Novembre 2015 - Villa Méditerranée, Marseille.

Conférence organisée par Finances & Conseil Méditerranée (FCM) et l'Office de Coopération pour la Méditerranée et l'Orient (OCEMO) dans le cadre de la Semaine Economique de la Méditerranée 2015.



INTERVENANTS (par ordre d'intervention) :

- ✔ **Francis Papazian**, Président de Finances & Conseil Méditerranée ;
- ✔ **Bernard Morel**, Vice-président du Conseil Régional Provence-Alpes-Côte d'Azur en charge de l'emploi, du développement économique, de la recherche, de l'enseignement supérieur et de l'innovation et Président de l'EPA Euroméditerranée ;
- ✔ **Pierre Massis**, Délégué général de l'OCEMO ;

PANEL 1 :

- ✔ **Guillaume Mordelet**, Manager Méditerranée ENTERNEXT ;
- ✔ **Patrick Tanguy**, économiste à l'Agence d'urbanisme de l'agglomération marseillaise (Agam) ;
- ✔ **Bernard Paraque**, économiste, Délégué général à l'Euroméditerranée, Kedge Business School et Administrateur de Finances & Conseil Méditerranée ;

PANEL 2 :

- ✔ **Najwa Iraki**, Directrice du développement des affaires de Moroccan Financial Board ;
- ✔ **Karim Trad**, Cofondateur d'Africinvest ;
- ✔ **Hervé Schricke**, Président du groupe finance de Massilia Mundi et Président du club Afrique de l'Association Française des Investisseurs pour la Croissance (AFIC) ;

PANEL 3 :

- ✔ **Philippe Stefanini**, Directeur de Provence Promotion ;
- ✔ **Didier Balme**, Directeur administratif et financier de la direction régionale de la Caisse des Dépôts et des Consignations.



Les chemins commerciaux ont façonné la Méditerranée : Byzance, Constantinople, Venise, Gênes, Carthage... De la même façon, les voies de la finance, les échanges matériels et immatériels et la mobilisation des ressources en capital ont animé les villes méditerranéennes depuis de nombreux siècles. Dans leurs projets de développement et leurs choix stratégiques, les pays méditerranéens et leurs capitales accordent une grande

importance à leurs places boursières et à l'attraction de sièges d'établissements bancaires ou financiers afin de favoriser le développement de leur territoire. Cette problématique s'inscrit parfaitement dans la thématique de la Semaine Economique de la Méditerranée 2015 sur les « *Villes et Territoires en Méditerranée, leviers de développement économique en Méditerranée* ». Pierre Massis, Délégué général de l'OCEMO, a lancé le débat en posant la question : « *De quelles façons les places financières et la finance ont-elles suscité ce regroupement humain que sont les métropoles méditerranéennes ?* »

À l'occasion de cet atelier, les responsables des bourses et établissements financiers de la région Marseille-Provence, mais aussi d'autres acteurs des métropoles méditerranéennes, ont réfléchi au rôle des places

financières et boursières méditerranéennes et à la fonction des services financiers dans le développement urbain. Le but était de mettre en évidence les liens réciproques existant entre la croissance d'une métropole et les places financières importantes, l'une ne pouvant pas se développer sans l'autre, « *il n'y a pas de métropole mondiale sans place financière reconnue* » explique Najwa IRAKI, Directrice du développement des affaires de Moroccan Financial Board.

La métropole marseillaise, bassin d'attractivité et d'investissements

Marseille, en tant que métropole méditerranéenne, est une plateforme commerciale avancée et historique en Méditerranée. Au début du 19^{ème} siècle, et avec plus de 2400 ans d'histoire, la ville de Marseille est un lieu d'échanges et commerce beaucoup avec l'Orient. Le port commercial accueille de nombreux navires, c'est un âge d'or pour le développement de la ville. A cette époque, une bourse construite en bois existe déjà, mais les locaux ne correspondent plus aux besoins commerciaux en forte croissance. En 1860, une nouvelle chambre de commerce plus vaste et plus conforme au rayonnement marseillais est inaugurée. Très influente, elle prône le libre-échange en Méditerranée et renforce la position de Marseille dans les échanges commerciaux et ses monopoles sur le commerce du Levant. La rue Saint Ferréol voit l'ouverture de nombreuses banques, le port autonome s'agrandit, le complexe industrialo-portuaire se développe et les rencontres entre commerciaux et investisseurs se multiplient. Au 20^{ème} siècle, Marseille est un lieu animé où les échanges sont très profitables. Le développement de la bourse et des échanges

boursiers a contribué à l'expansion et à la structuration de la ville et, réciproquement, le développement dynamique de Marseille a renforcé l'attractivité financière de cette métropole.

En ce début du 21^{ème} siècle, Marseille continue son évolution et essaie de s'adapter aux nouveaux enjeux commerciaux, financiers et de développement pour l'avenir. On observe une forte expansion des services financiers et une financiarisation des activités. Des organismes, comme Finances & Conseil Méditerranée, encouragent la création d'un écosystème marseillais et le développement de PME dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Leur but est également d'accompagner des PME provençales qui souhaitent s'implanter dans les pays des autres rives de la Méditerranée (Liban, Algérie, Tunisie ou Maroc). Ces structures mobilisent de nombreux experts, banquiers, bailleurs et autres parties prenantes pour « *faciliter et accélérer le business sous la tutelle de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur* », comme l'explique Francis Papazian, Président de Finances & Conseil Méditerranée.

La métropole favorise-t-elle le développement de la finance ou la finance permet-elle à la métropole de se développer ? Au vu de l'exemple de Marseille, il semble que les deux notions soient indissociables. La bourse est importante pour l'investissement des entreprises et le développement du territoire. Quelque soit sa forme, la bourse a toujours eu des représentants à Marseille. En 2000, les bourses de Paris, Amsterdam, Bruxelles se sont rassemblées pour former Euronext, alliée à la bourse de New York. En 2012, les

fonds d'investissement ont voulu lier davantage la bourse aux PME, ce qui a donné lieu à la création d'Enternext en 2013, filiale commerciale d'Euronext. « *L'ouverture des bureaux de la filiale à Marseille a pour but le développement commercial sur la région Provence-Alpes-Côte d'Azur ainsi que la gestion et le suivi des entreprises* », précise Guillaume Mordelet, Manager Méditerranée d'Enternext. « *La grande majorité des entreprises cotées en bourse sont des PME, il y en a 540 en France. Les 3 métropoles méditerranéennes françaises (Montpellier, Marseille et Nice) représentent 6 à 7 % de la valorisation des entreprises cotées. A Marseille, il y a plus de petites entreprises cotées par rapport à la moyenne nationale, ainsi qu'une forte compétence des entreprises en termes d'innovation.*»

Les secteurs technologiques, des sciences de la vie, de la robotique, de l'électronique se sont développés en France et notamment à Marseille : nous pouvons citer Innate Pharma, société biopharmaceutique qui conçoit et développe des anticorps thérapeutiques innovants contre



le cancer et les maladies inflammatoires. Elle a été créée par des fonds de recherche de Luminy et est portée par des fonds d'investissement étrangers.

La cotation en bourse des entreprises et le rôle des services financiers pour aider les entreprises d'un territoire à se développer ne sont pas des mesures réservées aux plus grandes entreprises. La moyenne des fonds levés est de 28 millions d'euros, la médiane est de 19 millions d'euros en région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Il s'agit d'un levier important pour favoriser le développement d'une métropole et pour envisager un système commun de vivre ensemble.

Le rôle des services financiers dans la création d'un projet commun de vivre ensemble

La finance comprend un domaine d'activité spécifique, celui des services financiers, qui consiste à fournir l'argent nécessaire à la réalisation d'une opération économique. En ce sens, les services financiers sont un élément distinctif de l'économie d'une métropole car ils permettent d'enrichir l'écosystème local. Nous pouvons penser à des opérations économiques à court terme comme les échanges commerciaux, mais les services financiers permettent également d'envisager la réalisation de projets urbains de long terme pour une ville. Autrement dit, les services financiers doivent répondre à une certaine éthique et permettre de réfléchir au développement d'un modèle de vivre ensemble adapté aux besoins et aux envies des citoyens pour construire la ville de demain. David Graeber, anthropologue et professeur à l'université

de Yale aux Etats-Unis, affirme, par exemple, qu'« *il faut remboîter la finance dans l'économie et l'économie dans le social* ». Il faut donc repenser la nature des échanges à la fois commerciaux, humains et financiers. Ces enjeux pour l'avenir sont très simples et ne datent pas d'hier. Pourtant il est peu aisé de mettre en place un cadre d'échanges partagé dans le but de créer un projet commun. Mais si la finance se développe en étant liée à la croissance des métropoles, cela signifie pourtant qu'il y a des personnes qui vivent et veulent travailler ensemble. Se pose alors la question de la gouvernance. L'entreprise n'existe pas en droit, elle n'existe qu'en société. Les entreprises doivent avoir des garanties d'accès au crédit et à la liquidité dans un cadre commun leur permettant d'investir. Il faut donc réinventer un cadre d'échanges aidant au développement avec des conditions établies dans une perspective commune de progression. « *Une finance comme bien commun, c'est une finance qui doit garantir une liquidité à tous les acteurs* », précise Bernard Paraque, économiste, Délégué général à l'Euroméditerranée au sein de Kedge Business School et Administrateur de Finances & Conseil Méditerranée. Le *crowdfunding* peut, par exemple, être un outil donnant la capacité aux acteurs de se former, d'arbitrer et de définir un cadre commun, mais il n'est pas suffisant.

Développement de projets urbains et de places financières au sud de la Méditerranée et en Afrique

La mise en place d'un cadre financier commun ou, au minimum, de valeurs communes dans un cadre d'échanges permet d'envisager ensemble le développement des métropoles et des places financières méditerranéennes.



Elles ont un important pouvoir d'attractivité des capitaux nécessaires au développement urbain. Mais l'attractivité est d'autant plus forte si les métropoles arrivent à créer une spécificité qui va attirer et retenir les entreprises. La place financière est un lieu qui assure la rencontre de multiples acteurs concourant à un bon fonctionnement des marchés financiers au sein d'écosystèmes dégagant d'importantes synergies. C'est également un centre de décisions des multinationales où l'on peut accéder à des emplois hautement qualifiés. Les métropoles financières méditerranéennes doivent donc rassembler toutes ces conditions et investir stratégiquement pour l'avenir.

Par exemple, la ville de Casablanca au Maroc crée 48 à 50% de la valeur ajoutée du pays. Cette ville cosmopolite et dynamique avec la présence de grandes écoles et entreprises internationales est très attractive. Son secteur financier est solide et développé, et la bourse de Casablanca n'a pas de restriction concernant la participation étrangère. Casablanca a orienté sa stratégie en se positionnant en tant

que centre financier à vocation africaine afin de répondre aux nombreux défis liés au développement de l'Afrique. « *C'est donc un pari sur l'avenir de se placer comme un futur hub économique et financier mondial incontournable pour les échanges avec le continent africain* » explique Najwa Iraki qui travaille pour le développement du label Casablanca Finance City. Ce label vise à attirer et à encourager les institutions et les investisseurs internationaux à investir en Afrique du Nord, de l'Ouest et Centrale en choisissant Casablanca comme porte d'entrée vers cette région.

Les initiatives se multiplient en Méditerranée. Le projet d'un fonds franco-africain entre 6 pays méditerranéens et basé à Tunis, pour accompagner les entreprises françaises à investir en Afrique et inversement, a également été créé en 1994. « *AfricInvest a un rôle important dans la chaîne d'investissement car il gère aujourd'hui une quinzaine de fonds à la fois locaux, maghrébins, africains mais également des fonds spécialisés* », affirme Karim Trad, Cofondateur d'AfricInvest. Depuis ses débuts, le fonds a permis la création de 13 000 emplois, a multiplié par 1.6 l'export et a renforcé l'attractivité des talents et des compétences en aidant les investisseurs à concrétiser leurs projets.

Un autre réseau permet d'accompagner les personnes qui ont envie de participer au développement d'un continent mais qui n'ont pas d'idée pour la mise en application. Massilia Mundi (AFIC) est une initiative mise en place au sein de la métropole marseillaise qui désire montrer le potentiel de Marseille-Provence, métropole euroméditerranéenne, participant ainsi à son

rayonnement et son attractivité. Hervé Schricke, Président du Groupe Finance de Massilia Mundi et Président du Club Afrique de l'AFIC (Association Française des Investisseurs pour la Croissance) rappelle « l'importance de multiplier les groupes de travail et les partenaires pour contrer les réticences des investisseurs et créer un climat de confiance ». Face aux réticences de la bourse de Paris à être une place d'accueil pour des entreprises africaines, il est donc nécessaire de continuer à solliciter des petites entreprises telles que les TPE en Afrique et continuer à développer des échanges avec de petites sommes à la portée des investisseurs.

Un écosystème de valeurs et d'innovation en Méditerranée

La notion de rendement est la base de l'investissement. Il faudra donc encore beaucoup travailler pour dépasser les réticences et entamer une phase d'amorçage des investissements. Pour cela, le rôle des politiques est essentiel. La stabilité, la réglementation, les infrastructures, et la connectivité sont des étapes nécessaires à la création d'un écosystème de valeur favorable à l'investissement innovant. Pour accélérer les investissements, il est important que chaque métropole se lie à un réseau développé avec des partenariats à l'international issus d'autres places financières méditerranéennes mais aussi mondiales comme Singapour. Pour donner envie aux investisseurs de venir dans une ville, des structures promouvant le territoire sont mises en place par les villes elles-mêmes. « Ces agences permettent de refléter la volonté de développer dans la ville des secteurs d'activités innovants », explique Philippe Stefanini, Directeur de Provence

Promotion, dont la mission est de « marketter », de donner envie aux investisseurs et de les aider à s'installer dans la métropole provençale. « *Start in Provence* » et « *Go between in Provence* » sont des communautés lancées par cette agence, pour permettre aux investisseurs ou repreneurs de hauts potentiels de venir créer ou reprendre une entreprise en Provence. Les services financiers sont donc importants pour rendre une métropole attractive. La Caisse des Dépôts et Consignations se place dans cette démarche et joue deux rôles essentiels pour le développement urbain des territoires via ses directions régionales. « *La Caisse des Dépôts et Consignations a à la fois un rôle d'investisseur en investissant sur le territoire et en cherchant des créateurs de projets, mais également un rôle de prêt sur les fonds d'épargne* », explique Didier Balme, Directeur financier de la Direction régionale de la Caisse des Dépôts et Consignations.

La Caisse des Dépôts et Consignations finance la construction de logements sociaux et accompagne également le développement de la métropole à travers des prêts aux collectivités locales. Elle fournit des enveloppes exceptionnelles pour financer les infrastructures des pouvoirs publics. Il n'y a pas de concurrence avec les banques car les investissements se font sur plus de 20 ans contrairement aux banques qui prêtent sur du court terme. « *La Caisse des Dépôts a par exemple, financé le tramway à Nice mais a également mis en place une enveloppe d'ingénierie d'un million d'euros, destinée à financer toutes les études des acteurs qui contribuent au développement de la métropole Aix-Marseille* ».

Les intervenants de l'atelier ont illustré, à travers leurs présentations, l'idée évoquée par Bernard Morel, Vice-président du Conseil Régional Provence-Alpes-Côte d'Azur et Président de l'EPA Euroméditerranée, selon laquelle « *la finance et les métropoles sont deux notions très liées historiquement et ce lien ne va cesser de se renforcer à l'avenir* ». Marseille en tant que métropole méditerranéenne en est un exemple parfait, au même titre que Casablanca et bien d'autres. À travers la présentation de projets concrets, force est de constater que le rôle des bourses et des fonds en Méditerranée et en Afrique ainsi que le rôle des services financiers sont indissociables du développement urbain et de l'attractivité d'un territoire. Francis Papazian insiste sur le fait que « *la finance n'éloigne pas, elle permet même de créer un trait d'union entre les trois rives de la Méditerranée* ».

Le renforcement de ces liens complémentaires entre la finance et les métropoles pourrait ainsi être la solution pour faire face aux défis de développement auxquels les villes méditerranéennes seront confrontées à l'avenir.

Le plan du « Grand Casablanca », un pari pour l'avenir

Le plan de développement du Grand Casablanca (3 milliards d'euros) a pour but de renforcer l'attractivité de Casablanca grâce à son secteur financier solide et développé. Casablanca a réussi à attirer des grands groupes avec le renforcement de grandes institutions bancaires comme BNP Paribas, la Société Générale, la Bank of China et de nombreuses multinationales comme Bayer.

L'Afrique s'impose comme le prochain carrefour de croissance avec de nombreux défis à relever. Mais la fragmentation des besoins du continent impose une plateforme qui puisse faire rencontrer la demande et les besoins. Le label « Casablanca Finance City » intervient dans ce sens afin que la ville soit la porte d'entrée aux investissements internationaux vers l'Afrique.

Aujourd'hui, une réalité opérationnelle avec près de 90 entreprises labélisées et une offre immobilière de 350 hectares au centre-ville, Casablanca a vocation à devenir une capitale régionale qui vise à aligner les services financiers sur les standards internationaux, avec pour but ultime, une intégration régionale réussie.

Café-débat de la Méditerranée : Entre Méditerranée et mer Noire, la Turquie au carrefour de l'espace méditerranéen

14 décembre 2015 - Villa Valmer, Marseille.

Café-débat organisé par l'Office de Coopération pour la Méditerranée et l'Orient (OCEMO) avec l'APEX et la Chambre de Commerce Franco-Turque (CCFT).



INTERVENANTS (par ordre d'intervention) :

- ✔ **Jean-Pierre Salvetat**, Président de l'Association Méditerranée France-Turque ;
- ✔ **Tuğrul Görgün**, Consul commercial au bureau du conseiller économique et des affaires commerciales du Consulat général du Turquie ;
- ✔ **Selçuk Onder**, Président de la Chambre de Commerce Franco-turque en France, membre du Conseil Mondial des Hommes d'Affaires Turcs, consultant (BKP Research & Consulting, Compagnie Internationale du Levant et Guncel Audit) et entrepreneur (Istanbul Underwriting Center et SO Cluster) ;
- ✔ **Stéphane Salvetat**, Secrétaire général de la Chambre de Commerce Franco-Turque (CCFT).

Située en Méditerranée orientale, la Turquie est depuis toujours un carrefour entre les peuples, les cultures, les religions d'Asie centrale, d'Orient et d'Occident. Ce pays atypique est au cœur des préoccupations géostratégiques et des enjeux économiques de demain. Véritable puissance régionale émergente, la Turquie s'ouvre à la coopération avec de nombreux pays et souhaite renforcer ses relations avec la France.

Le 14 décembre 2015, l'OCEMO et la Chambre de Commerce Franco-Turque (CCFT), en partenariat avec l'APEX, ont organisé un Café-débat intitulé « Entre Méditerranée et mer Noire, la Turquie au carrefour de l'espace méditerranéen ». Ce Café-débat a été l'occasion de mieux connaître la Turquie à travers son histoire, sa population et sa culture, mais également de mieux appréhender son tissu économique, ses évolutions et les opportunités de marchés qu'offre ce pays en pleine croissance. Malgré sa complexité, mise en exergue chaque jour dans l'actualité, la Turquie connaît un fort dynamisme économique et oriente sa politique de commerce extérieur avec l'objectif de renforcer sa position au cœur des échanges mondiaux, mais également méditerranéens. Le souhait réciproque de la France et de la Turquie d'améliorer leurs relations diplomatiques et économiques, déjà historiques, montre clairement l'importance de la Turquie en tant qu'acteur économique méditerranéen.

La Turquie, une mosaïque de peuples et d'influences

L'histoire de la Turquie est très complexe, « *tout au long de son histoire la Turquie a bénéficié d'une très grande diversité sur*

les plans culturel, ethnique et religieux », explique Jean-Pierre Salvétat, Président de l'Association Méditerranée France-Turquie, grand connaisseur et auteur, avec Catherine Izzo, de deux livres sur la Turquie.

Le pays a connu plusieurs périodes clés avec, pour commencer, celle du 11^{ème} siècle qui a vu le peuplement de l'Anatolie par les Turcs, jusque-là terre byzantine. C'est à cette période que les premières civilisations dites « *turques* », représentées alors par la dynastie des Seldjoukides, s'y sont implantées. Mais l'histoire de la Turquie commence bien plus tôt, car, selon Jean-Paul Roux, historien ayant consacré une large part de son œuvre à l'étude des peuples turcs, les Turcs ne se définissent pas par une ethnie en particulier, mais « *sont turcs tous ceux qui, au cours des temps et jusqu'à maintenant, parlent une langue turque* ». Le peuple turc est issu du métissage entre de nombreux peuples des steppes d'Asie centrale. Il a occupé des espaces importants en Asie, en Afrique et en Europe, qu'aucun autre peuple n'a jamais réussi à occuper. Dans les pays qu'il a conquis, depuis la Chine jusqu'aux Balkans, les tribus se sont mélangées et ont commencé à utiliser un dialecte turc, signe distinctif de ce peuple aux multiples origines.

Cette diversité se retrouve dans la religion, car avant même que l'Islam ne s'impose comme principale religion vers le 8^{ème} siècle, les Turcs ont connu de multiples influences. Ainsi, les Khazars, peuple semi-nomade turc d'Asie centrale entre le 6^{ème} et 7^{ème} siècle, a embrassé le judaïsme. Au début du 11^{ème} siècle, beaucoup de Turcs pratiquent encore le chamanisme. C'est également à cette période qu'émerge

la première dynastie turque, celle des Seldjoukides, issue des steppes du Turkestan. Convertis à l'Islam, ils se sont constitués un empire en s'étendant de l'Est vers l'Anatolie orientale. Il s'agissait d'un régime tolérant durant lequel le soufisme s'est développé. Avec le phénomène des croisades aux 12^{ème} et 13^{ème} siècles, plusieurs communautés chrétiennes non orthodoxes sont également apparues en Anatolie. Ces Chrétiens étaient partis en croisade pour conquérir Jérusalem et ont fait face aux Seldjoukides. C'est à travers toutes ces influences ethniques, culturelles et religieuses que s'est composé le peuplement de la Turquie.

Cette diversité a favorisé des périodes de cohabitation entre les peuples, les Seldjoukides ayant notamment accepté une cohabitation pacifique après s'être imposés face à l'empereur byzantin.

L'Empire ottoman, un Empire puissant

Au 13^{ème} siècle, les invasions mongoles font disparaître l'Empire seldjoukide. A leur départ, l'Anatolie est composée de divers émirats turcs, l'un d'entre eux étant constitué par le clan des Ottomans. En 1231, Osman se proclame sultan et fonde l'Empire ottoman. Il a prospéré en Anatolie pour finalement s'imposer face à l'Empire byzantin, puis s'est étendu à l'Europe et aux Balkans via le détroit des Dardanelles. A cette période, tout poussait à croire que Constantinople allait s'effondrer mais au 14^{ème} siècle, Tamerlan, un guerrier turco-mongol, conquiert l'Anatolie et bat les Ottomans. Cela accorde aux Byzantins un sursis de 50 ans. La prise de Constantinople en 1453, par les troupes ottomanes conduites par Mohamed II, marque



finalement la disparition de l'Empire byzantin. L'unité de l'Empire ottoman est renforcée. S'ouvre alors l'âge d'or de la civilisation ottomane et de son influence culturelle, religieuse, et architecturale en Méditerranée. Aux 15^{ème} et 16^{ème} siècles, l'Empire ottoman s'impose comme le successeur du grand empire après l'Empire romain.

Le début des relations franco-turques

C'est sous le règne de Soliman, dit « *Soliman le Magnifique* » au 16^{ème} siècle, et sous l'impulsion de François Ier que des rapports franco-turcs, diplomatiques, commerciaux, culturels et militaires, vont naître pour la première fois. Par la suite, ils vont perdurer jusqu'à la Révolution, se renouveler sous Napoléon Ier, puis Napoléon III et culminer pendant la guerre de Crimée.

La France a été la première, en 1922, à reconnaître la portée de la révolution kémaliste, qui s'est bâtie sur les principes de nos philosophes. Les rapports entre les deux

pays se sont poursuivis après la Seconde Guerre mondiale, en dépit de quelques interruptions diplomatiques dues aux coups d'état militaires en Turquie.

En 1968, le Général De Gaulle fit un voyage à Ankara lors duquel il affirma que les rapports franco-turcs étaient excellents. Il aurait également pu évoquer ce qui le rapprochait de Mustapha Kemal. Certes les deux hommes ne se sont jamais connus mais ils ont marqué de manière semblable l'histoire de leurs pays.

Le traité d'Ankara en 1963 a été fondamental pour la Turquie, car il prévoyait, en son article 58, la future adhésion de la Turquie à la Communauté Economique Européenne (CEE), devenue par la suite l'Union européenne.

Jean-Pierre Salvetat a suivi ce dossier avec attention. Il a adressé des correspondances à plusieurs hommes politiques, afin de les interroger sur la position de la France concernant l'entrée de la Turquie dans l'Union européenne. Michel Barnier, Ministre des affaires étrangères, répondait le 16 juin 2004 : « *il y a eu un accord en 2004, nous poursuivons le chemin* ». L'ancien Ministre François Baroin, secrétaire général de l'UMP qui venait d'être créée, écrivait en juin 2004 que cette formation « *a toujours reconnu les raisons qui militaient en faveur de l'adhésion de la Turquie... Le Président de la République, lors d'une récente conférence de presse, s'est pour sa part, déclaré favorable à cette adhésion...* ».

Pendant, Nicolas Sarkozy, qui allait être élu président de la République en 2007, orientait la politique vers un

basculement de la position française par rapport à la Turquie en expliquant que « *[...] l'Europe doit se donner des frontières, tous les pays n'ont pas vocation à devenir membre de l'Europe, à commencer par la Turquie qui n'a pas sa place dans l'Union européenne* ». Ce changement de la position diplomatique de la France en Europe a eu bien évidemment des conséquences négatives concrètes entre les deux pays, puisque cela a entraîné la perte de contrats commerciaux turcs pour la France.

François Hollande, élu en 2012, fit un voyage d'Etat à Ankara afin de renouer avec la Turquie. Ce voyage fut un succès et permit de conforter les relations franco-turques mais l'incertitude de leur évolution à court terme demeure. Aujourd'hui, au regard de l'instabilité au Moyen-Orient, le gouvernement turc est moins favorable à une union occidentale et l'image du gouvernement turc n'est pas positive en Europe malgré de bons rapports économiques. Les relations ne sont plus ce qu'elles étaient en 2005, même si la Turquie s'est beaucoup ouverte dans de nombreux domaines, comme par exemple la culture, avec le marché de l'art contemporain, le cinéma ou l'édition. Mais des problèmes demeurent, en matière de libertés publiques ou de droits de la presse. La problématique des populations migratoires venues des pays du Moyen-Orient et accueillies en Turquie vient également compliquer l'équation.

Le pays a un fort potentiel de développement mais son avenir reste incertain et son environnement géopolitique l'est tout autant.

Quel avenir pour le développement de la Turquie en Méditerranée?

Tuğrul Görgün, Consul commercial du Consulat général de Turquie à Marseille, rappelle que la Turquie a une position géographique très stratégique, « *elle est au cœur de la Méditerranée et au centre des échanges mondiaux* ». La Méditerranée est une petite partie du monde, mais c'est une aire géographique importante culturellement et économiquement. La Turquie a choisi d'être un acteur économique décisif pour l'avenir de la région, elle travaille beaucoup dans ce sens-là en mettant, au service de la Méditerranée, son fort potentiel de développement. Malgré une diminution de ses exportations et de ses importations depuis 2011, elle reste un acteur économique clé. Le pays adopte donc une démarche d'ouverture de son économie à de nombreux pays méditerranéens, notamment à la France. La présence d'un consul commercial au sein du Consulat depuis mi 2015 pour la première fois à Marseille, en est une illustration concrète et montre l'importance de Marseille et de ses entreprises pour la Turquie.

La Turquie : un marché ouvert et diversifié en pleine expansion

Comme le soulignait Charles De Gaulle lors de son discours à Ankara en 1968, la Turquie est un point de contact entre trois continents : l'Europe, l'Asie et l'Afrique. Aujourd'hui, c'est la 17^{ème} économie mondiale, elle représente 13 milliards d'investissements directs à l'étranger, 78 millions d'habitants issus de différentes ethnies du monde entier et compte 19 villes d'environ 2 millions d'habitants. « *La Turquie représente un important marché de consommateurs*

avec une population jeune et très dynamique » précise Selçuk Onder, docteur en économie à l'université d'Aix en Provence et spécialiste des relations économiques franco-turques. La Turquie est le 6^{ème} pays le plus touristique au monde avec l'accueil de plus de 39 millions de touristes par an, sa compagnie aérienne, Turkish Airlines, est classée 4^{ème} au niveau mondial. 7^{ème} partenaire commercial des pays européens avec 95% de ses produits industriels vendus à l'Union européenne (1^{er} fabricant de bus, 1^{er} producteur de véhicules utilitaires légers et 1^{er} exportateur de téléviseurs), la Turquie a accès, dans sa périphérie, à un marché de 1,34 milliards de consommateurs. Ces indicateurs montrent le dynamisme économique de ce pays et les opportunités offertes par le marché turc.

La Turquie dispose également d'importantes ressources naturelles qui contribuent au développement de son économie. Avec 1 500 km de ressources en pétrole dans sa périphérie, elle détient une place géostratégique incontournable et se positionne comme un hub majeur entre l'Europe, important consommateur de pétrole, et les différentes régions productrices telles que le Moyen-Orient ou encore la mer Caspienne.

Jusqu'en 2007, le pays a bénéficié d'un très bon taux de croissance. La crise de la consommation qui a touché l'Europe ces dernières années a impacté le pays, engendrant un ralentissement de sa croissance. Ainsi la Turquie a su diversifier et ouvrir son économie et s'est appuyée sur les marchés périphériques de l'Europe, celle-ci restant son partenaire historique.

Toutefois, dans le système mondialisé dans lequel nous vivons, la Turquie n'a pas échappé à la crise économique mondiale. Certains indicateurs montrent d'ailleurs les difficultés auxquelles doit faire face le pays. Le taux d'inflation est un paramètre révélateur. Il est aujourd'hui important (7,6 %), mais les projections tendent à le stabiliser autour de 5%. De plus, la complexité du marché turc pose des difficultés dans sa compréhension. La Turquie est confrontée à un déficit du commerce extérieur mal maîtrisé et un déficit des exportations. Les dettes privées des sociétés sont importantes et les crédits difficiles à trouver.

Un marché du futur soumis à des risques pouvant le déstabiliser

Cependant, l'économie turque s'adapte aux différentes problématiques qu'elle rencontre et semble pouvoir projeter dans un avenir proche son fort potentiel de croissance. Pour le centenaire de la République turque, le pays a pour ambition de multiplier par 2.5 son PIB et de se positionner comme 10^{ème} économie mondiale d'ici 2023. Pour cela, elle s'appuie sur 3 secteurs clés : l'énergie, le transport et la construction. L'aéronautique représente également un secteur d'avenir. La Turquie a tous les atouts pour s'imposer comme un acteur principal en Méditerranée et dans le monde car elle dispose d'une main d'œuvre qualifiée, de bonnes infrastructures, son marché financier est attractif et son dynamisme économique et sa localisation géopolitique en font un des 8 marchés du futur.

Toutefois, il ne faut pas mettre de côté les risques auxquels le pays doit faire face. En effet, la complémentarité économique

des pays peut être un obstacle au développement des économies nationales lorsqu'en période de crise les pays décident d'adopter des mesures protectionnistes. Cela engendre de l'inflation mais également des risques globaux comme le non-paiement entre les partenaires économiques ou celui de la variation du taux de change. La Turquie n'est pas exemptée de ces problématiques. Ajouté à cela, l'adoption de nouvelles mesures environnementales ou encore les protections du savoir-faire qui sont parfois incompatibles avec l'ouverture des marchés. L'interconnexion des marchés peut également avoir un impact négatif sur les chaînes d'approvisionnements comme cela a par exemple été le cas dans le secteur automobile et électronique lors du coup d'état en Thaïlande.

Un partenaire important pour les pays méditerranéens

Malgré tous ces risques pesant sur l'économie turque, les indicateurs du commerce extérieur de la Turquie avec les pays méditerranéens restent positifs. C'était également le cas pendant les soulèvements du printemps arabe en 2011. Durant cette période, le commerce de la Turquie avec les autres économies méditerranéennes est dans l'ensemble resté stable et il a ensuite continué sa progression. La Turquie importe plus qu'elle n'exporte en Méditerranée, car au total les pays de la zone lui fournissent 15% de ses importations. 25% des produits qu'elle exporte partent vers un autre pays méditerranéen et ses principaux partenaires commerciaux en Méditerranée sont l'Italie, la France, l'Égypte, l'Espagne, Israël, l'Algérie et la Grèce. En 2014, les échanges avec l'Égypte ont rapporté 3,3 millions d'euros supplémentaires à la Turquie par rapport à l'année précédente.



En 2012, l'Italie a bien compris les opportunités que représente la Turquie. Les échanges entre les deux pays ont largement dépassé ceux avec la France malgré les 13 à 14 milliards d'investissements français en Turquie et l'implantation de grandes entreprises comme ENGIE, Axa, etc... Ceci est essentiellement lié à la politique française vis-à-vis de la Turquie.

Au-delà de l'espace économique méditerranéen, la Turquie s'ouvre également à d'autres économies importantes comme le marché chinois, américain, sud-coréen ou encore indien, tout en conservant ses partenaires principaux comme la Russie, partenaire indispensable, avec laquelle elle procède à la majorité de ses échanges.

Les échanges commerciaux franco-turcs : ambitieux et dynamiques

Grâce aux liens diplomatiques historiques et sincères entre les deux pays, la France et la Turquie commercent facilement et encouragent les investissements de leurs entreprises sur les deux territoires. « Selon les chiffres de la douane française couvrant la période de novembre 2014 à novembre 2015, la Turquie est le 4^{ème} client hors CEE et notre 6^{ème} fournisseur hors CEE de la France, à égalité avec le Japon », explique Stéphane Salvetat, secrétaire général de la Chambre de Commerce Franco-Turque (CCFT). Au total, les exportations françaises vers la Turquie représentent 7,2 milliards d'euros en 2014, soit une croissance de 18,7% par rapport à 2013, ce qui est supérieur 6 fois à la croissance moyenne des exportations de la France. Les importations turques vers la France représentent 6,6 milliards d'euros en 2014, soit une croissance de 5,6% par rapport à 2013, ce qui est supérieur 6 fois à la croissance moyenne des importations de la France. Ceci s'explique par l'appartenance de la Turquie depuis 1996 à l'Union douanière, rendant inexistants les droits de douanes. Les deux économies ont des intérêts réciproques à investir, les entreprises turques et françaises comprennent clairement les avantages que représentent les marchés des deux pays. Rappelons que depuis 30 ans, la balance commerciale est pratiquement toujours positive en faveur de la France.

La région Provence-Alpes-Côte d'Azur moteur des échanges

Cette dynamique d'échanges est actuellement en pleine expansion et peut également être observée concrètement à

un niveau plus local. En région Provence-Alpes-Côte d'Azur (PACA) la croissance des exportations vers la Turquie a été, en 2014, trois fois supérieure à celle des exportations françaises en général. La Turquie est aujourd'hui le 10^{ème} client de la région PACA et son 4^{ème} client en dehors des pays européens. Ces dernières années la région a intensifié ses échanges commerciaux avec la Turquie puisque 71% de ses échanges passent par les entreprises des Bouches-du-Rhône et transitent par le port de commerce de Marseille/Fos. Celui-ci est devenu une plateforme commerciale incontournable avec la Turquie et représente 700 millions d'euros d'exportations par an. Les importations turques en Provence-Alpes-Côte d'Azur représentent 750 millions d'euros. Il s'agit du 3^{ème} fournisseur de la France hors CEE et produits pétroliers.

La Turquie est donc primordiale pour le développement économique du territoire provençal et de ses entreprises. Ainsi depuis 5 ans, la région a connu une révolution logistique, des lignes aériennes et maritimes commerciales se développent, donnant à Marseille une place géostratégique européenne majeure en termes de logistique. Au niveau national, aujourd'hui 40% des échanges commerciaux entre la France et la Turquie passent par la région PACA via les ports de Marseille/Fos et de Toulon. Le développement de l'aérien avec des vols directs depuis Marseille vers Istanbul facilite ainsi les déplacements pour les représentants des entreprises locales et leur permet de renforcer leur relationnel avec leurs clients turcs. Tout est mis en œuvre, en région et à Marseille, pour faciliter le commerce franco-turc et permettre aux entreprises

marseillaises de se développer en Turquie, améliorant ainsi la compétitivité de la région.

Des opportunités à saisir maintenant

Ainsi, beaucoup de parts de marché restent à prendre en Turquie, des développements futurs sont possibles pour les entreprises locales qui souhaitent investir. Les investissements français en Turquie sont pour le moment concentrés car 70% se font avec Istanbul et 10% avec Ankara; de nombreuses autres villes turques pourraient se révéler intéressantes pour les investisseurs français. Il serait donc judicieux d'exploiter ce fort potentiel de développement en découvrant et diversifiant les partenaires commerciaux turcs.

Mais pour cela, certaines barrières psychologiques ou linguistiques doivent être dépassées. La culture du travail et la façon de concevoir le marché sont assez différentes entre les deux pays, et nécessitent de s'y adapter.

Les actifs turcs et français ont, à peu de choses près, le même comportement face à la hiérarchie et au pouvoir. Ils acceptent de vivre dans une société où les inégalités sont tolérées et comprises. De plus, la Turquie comme la France est un pays non-sexiste mais où la problématique du genre reste très marquée. Enfin, les deux pays ont en commun de vouloir contrôler l'incertitude et de ne pas aimer se sentir menacer par l'inconnu.

Ces points communs peuvent faciliter les échanges mais lorsqu'un Français souhaite investir en Turquie, il doit

prêter attention aux différences coutumières existantes. En Turquie, contrairement à la France, la vie professionnelle passe avant la vie privée. En outre, les Turcs sont pragmatiques et privilégient les projets sur du court terme.

Comme le conseille Selçuk Onder, « *si un Français se déplace en Turquie, il doit faire attention à établir une relation de confiance en très peu de temps, traiter son interlocuteur d'égal à égal, pratiquer l'anglais, soigner son apparence, avoir une certaine expérience, faire attention à la place de la femme et éviter les sujets délicats et passionnés* ».

Les relations entre la France et la Turquie sont diversifiées et prospères que ce soit historiquement, culturellement, scientifiquement et économiquement. Beaucoup d'éléments, que ce soient douaniers ou logistiques, favorisent les échanges entre la France et la Turquie. Marseille est un hub géostratégique important, les investisseurs turcs ont clairement compris le potentiel d'investissement et la porte d'entrée qu'est Marseille vers l'important marché de consommateurs européens. Ces relations peuvent et doivent encore être davantage développées. C'est dans cette perspective que les représentants de l'APEX, de la CCFT, de l'OCEMO mais également le public et les entreprises intéressées, se sont donnés rendez-vous au premier semestre 2016 afin de mieux connaître les opportunités économiques entre la France, la région PACA et la Turquie ainsi que leurs entreprises.

D'ici à 2018, le taux de croissance de la Turquie sera de 5%. Quels secteurs seront en forte croissance ?

Les deux prochaines années, un effort important sera fait au niveau des dépenses publiques turques et de la diversification du commerce extérieur avec les autres économies développées. En Turquie, il y a déjà eu la révolution automobile et le marché du textile est renommé. Mais d'autres secteurs d'avenir sont à exploiter. Depuis 10 ans environ, le domaine de l'aérospatial est en forte expansion. Dans les prochaines années, le secteur industriel (notamment le petit industriel et l'électroménager), le secteur pré technologique vont fortement se développer. La valorisation d'une production qualitative turque pourra être mise en avant dans un marché concurrentiel mondial. Le secteur touristique va également se développer.

Enfin, la croissance turque devrait être favorisée par la facilitation des échanges et du transit avec ses partenaires commerciaux. Entre la France et la Turquie, les échanges sont facilités par des délais rapides par la mer ou par camion.

La Turquie se développe de plus en plus en Méditerranée ; la France en a-t-elle suffisamment conscience et comment se positionne-t-elle ?

La Turquie a diversifié ses échanges vers la Méditerranée, l'Afrique, l'Asie pour faire face à la crise en Europe. Depuis les 10 dernières années les exportations turques en Méditerranée ont triplé, la Turquie exporte même ses journaux au Maghreb et au Moyen-Orient. La politique intérieure et extérieure turque est de plus en plus cohérente au niveau international. À travers sa politique économique, le pays essaie de se positionner au centre de l'échiquier économique méditerranéen et, ainsi, de faire d'Istanbul un hub rayonnant.

Les sociétés françaises ne se sont intéressées à la Turquie qu'à partir de 2009, suite à la crise économique avec la Chine, car jusque-là il s'agissait d'une zone oubliée. À partir de 2009, elles ont commencé à entrer sur le marché turc, mais cela a été difficile. En effet, la barrière de la langue, le retard accumulé par rapports aux entreprises des autres pays et notre difficulté à nous adapter au fonctionnement turc ont été des barrières importantes. La France paye aujourd'hui le retard accumulé les 15 dernières années, il ne faut pas qu'elle passe à côté des opportunités qu'offre la Turquie. Maintenant l'objectif est là, Marseille est un port euro-méditerranéen, les infrastructures existent, il faut se positionner sur ce marché porteur en pleine croissance. Certes, pour la France, le premier marché de consommateurs est le Maghreb, mais le PIB de la Turquie et son potentiel commercial restent très importants.

Les relations franco-turques vont au-delà des échanges purement commerciaux. Quelles sont les relations et les échanges universitaires entre la France et la Turquie ?

En France, il y a trois universités qui disposent d'un département d'histoire ou de langue turque, à savoir les villes de Paris, Strasbourg et Aix-Marseille. À l'université d'Aix-Marseille, il y a un département qui étudie l'approche culturelle mais aussi les secteurs juridique et économique. Réciproquement, en Turquie, deux universités entretiennent des liens avec la France, l'université de Galatasaray et l'université de Marmara, dont certains enseignements sont en français. Certains hommes politiques français comme Napoléon III ou François Mitterrand ont donné une grande importance aux liens universitaires entre les deux pays. Mais les relations ne se font pas qu'au niveau universitaire. Dans certains lycées des enseignements sont dispensés en français. La Turquie dispose d'une forte communauté francophone et la culture française y est bien connue.

V. Les Rendez-vous de l'OCEMO en 2016 : perspectives

En 2016, l'OCEMO va poursuivre son action d'animation de réseau et du territoire méditerranéen avec l'organisation de nouveaux ateliers et cafés-débats.

Cinq rendez-vous sont d'ores et déjà prévus :

▼ **Les 14 et 15 Avril**

Séminaire sur l'employabilité des jeunes en Méditerranée dans le cadre du programme MedNC.

▼ **Le 11 avril à la Villa Valmer**

Café-débat de la Méditerranée : Chypre, plateforme avancée des échanges économiques en Méditerranée.

▼ **Le 22 avril à la Villa Méditerranée**

Réunion d'information et d'échanges organisée avec le CIHEAM et l'IAMM, membres de l'OCEMO, sur les enjeux de l'agriculture et de la sécurité alimentaire et les initiatives en cours pour promouvoir plus de synergies en Méditerranée.

▼ **Date à définir entre avril et juin 2016, Villa Méditerranée**

Atelier sur les opportunités de marché en Turquie pour les entreprises de la région PACA et rendez-vous BtoB.

▼ **Date à définir entre juin et septembre 2016, Villa Méditerranée**

Atelier sur les opportunités de marché à Chypre pour les entreprises de la région PACA et rendez-vous BtoB.



OCEMO

FÉDÉRER - INNOVER - PARTAGER

WWW.OCEMO.ORG

LES CAHIERS DE L'OCEMO N°5 ; 2016